L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1855.

Imprimé et publié par
C. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS PROPRIÉTAIRES:
C. F. WEISSE, N. DUFOUR,
[illegible] DUVERGER, S. HARBY.
[Rue de] Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 28 NOVEMBRE.

Les bureaux et les ateliers de l'ABEILLE ont de nouveau été transférés à l'ancien local du journal, rue de Chartres No. 83.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

[illegible] ABEILLE sont autorisés à [illegible] abonnements à la semaine, à raison de six numéros. Il se [illegible] dans nos bureaux des [illegible] s'abonner pour un [illegible] comme en leur ouvrant [illegible] pour une aussi courte [illegible] sans profit la [illegible] avons résolu de tout con[illegible] nos porteurs à nous re[illegible] à ces derniers que les [illegible] devront payer le mon[illegible] hebdomadaire.

CHARTE MUNICIPALE.

[illegible] institution municipale de [illegible] Tout le mon[illegible] Conseil lui même a ré[illegible] des réformes. Il [illegible] rédiger un mémoire [illegible] législature et dans le[illegible] amendements qu'il im[illegible] la Charte de la ville [illegible] réformes doit porter sur la [illegible] confiée aujour[illegible] des quatre districts et au [illegible] dépouillé de ses anciennes [illegible] dans l'administra[illegible] de rouage inutile [illegible] gouvernement de la po[illegible] d'instruction. [illegible] perdu sa [illegible] d'autrefois; on en [illegible] qui a existé [illegible] utile de rétablir [illegible] pas sur la force [illegible] même ces[illegible]

[illegible] législature [illegible] recorders et rendra [illegible] retirés [illegible] A quelque [illegible] premier magistrat [illegible] la direction su[illegible] poser sur [illegible] s'attache à cette [illegible] n'ignore que [illegible] est dangereux [illegible] gouvernement, on ce [illegible] fonctionnaires et [illegible] unité de vues [illegible] principale force [illegible] énergie salu[illegible]

HOMONYMES AU CONGRÈS.

[illegible] Thomp[son] [illegible] Kentucky [illegible] New-York et un [illegible] Tennessee [illegible] Marshall, deux [illegible] Pearce, [illegible] Pennsylvanie [illegible] Maine, un de [illegible] (trois frères) [illegible] Nord, deux [illegible] Pennsylvanie [illegible] New York, un de l'Indiana [illegible] Hall, un du Massa[chusetts] [illegible] Davis, un du [illegible] Maryland; deux Fo[illegible] Géorgie [illegible] Texas et un de l'Alaba[ma] [illegible] Géorgie et un de [illegible] Harris, un du Maryland, un [illegible] Illinois; deux Brown, [illegible] Mississipi.

Dépêches Télégraphiques

SPÉCIALE A L'ABEILLE

Protestations d'amitié britannique.

[illegible]

[illegible] New York. Voici les retours officiels des [illegible] dernièrement à New [illegible] américain, a eu 146,901 [illegible] républicain, 135,962 voix; [illegible] Aaron Ward, hard.

[illegible] avons reçu hier des journaux [illegible] 24 courant. Tous les pri[sonniers] [illegible] renfermés dans la [illegible] San Antonio, ont réussi à s'échap[per] [illegible] enfoncé la porte [illegible] ne répondait pas à [illegible] Quinze ou vingt prisonniers ont [illegible] depuis six mois. [illegible] de San Antonio ne devraient [illegible] les serrures et les verroux [illegible]

[illegible] fièvre jaune ont [illegible] depuis la cessation de l'é[pidémie].

THÉÂTRE D'ORLÉANS.—Demain jeudi, pour le début de Mme Colson, première donna, Fille du Régiment, opéra de Donizetti, et le charmant vaudeville: *Une femme qui se jette par la fenêtre.*

MME POYARD.—C'est aujourd'hui que Mme Poyard fait l'ouverture de son grand assortiment de modes et de nouveautés. Les dames [trou]veront, au coin des rues Chartres et Toulouse, des articles de choix achetés à l'Exposition [illegible] heureuses fantaisies, des lingeries [illegible] dentelles dans tous les prix, [illegible] soieries, des manteaux, etc.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Ouverture du Théâtre d'Orléans.

Nous nous sommes fort ennuyés tout l'été. L'automne a été d'une interminable longueur: dès la fin d'octobre, nous nous demandions avec anxiété quand allait arriver ce navire porteur de notre avenir théâtral, et lorsque les vents contraires l'ont retardé jusqu'au milieu de novembre, nous avons maudit ce délai dans nos jouissances. Chaque matin nous nous abordions en nous demandant si le télégraphe restait muet sur ce sujet intéressant: le jour où il a signalé la bienheureuse arrivée, tout le monde s'en est réjoui. Enfin le théâtre est ouvert: la lumière et la vie vont de nouveau rayonner dans cette salle si longtemps vide et sombre; la société, dispersée pendant six mois, n'attend que ce signal pour se retrouver. Nous allons passer cette gracieuse revue de charmantes toilettes et de visages plus charmants encore. Entrons: nous avons hâte de nous retrouver dans cette atmosphère brillante d'éclat, de causeries et d'animation.

Dimanche donc, nous avons pénétré dans le temple de l'art, dans ce séjour de la joie et des plaisirs. A la clarté douteuse de becs de gaz avares de leur lumière, une lugubre assemblée, toute de noir vêtue, écoutait d'un air morne et sombre; des crânes chauves ou ornés de toutes sortes de coiffures, des visages graves et barbus, une tenue de pompes funèbres, un silence d'enterrement: des hommes partout, au parterre, au parquet, aux galeries, aux loges, à l'amphithéâtre: des femmes, nulle part. Pas une couleur claire et vive, pas une ondoyante chevelure, pas un onduleux contour d'épaules, pour reposer le regard assombri. Cette année-ci n'a pas dérogé à la triste et puérile habitude des années précédentes: les dames refusent leur présence aux premiers jours de la saison théâtrale; elles, si généreuses d'ordinaire, elles privent cette période critique de leur protection puissante; elles enlèvent aux artistes qui affrontent un public inconnu le plus puissant stimulant, le plus doux des encouragements, celui d'être applaudi par de belles mains, de faire naître l'émotion dans des cœurs plus sensibles, sur des fronts plus impressionnables. Et puis cette émotion des femmes est si sympathique et si entraînante, qu'elle se communique et gagne la salle entière; la glace se fond: l'artiste se sent compris et se livre: sa victoire est assurée. En l'absence de cet indulgent aréopage féminin, le débutant semble cité à la barre d'un tribunal sévère et il voit avec effroi l'inspiration s'enfuir et ses moyens se paralyser.

Si le jour choisi pour l'ouverture, ce malheureux jour de Dimanche, consacré d'ordinaire au drame, avait, suivant la coutume, tenu les dames à l'écart, nous avions lieu d'espérer qu'hier lundi les débuts du premier ténor et du baryton offriraient assez d'attraits pour que la salle prît son air de fête et son apparence de nos grandes soirées d'hiver. Il n'en a rien été: l'aspect morne de l'auditoire ne s'était pas égayé; la foule était grande, mais le moins beaux des deux sexes la composait tout entière. Comment expliquer cette bizarre réserve? Pourquoi nos étoiles ne se sont-elles pas encore levées à l'horizon de l'amphithéâtre? Ce n'est assurément pas que leur manque l'envie d'y briller, pas plus qu'à nous celle de leur rendre notre tribut d'hommages. Craignent-elles que la curiosité des débuts leur dérobe une part d'attention et que les regards fixés trop constamment à la rampe ne se tournent pas assez souvent de leur côté? Quelle que soit la cause de leur absence, nous la regrettons vivement et nous désirons la voir cesser le plus tôt possible.

Et maintenant laissons la salle et parlons de la scène.

La soirée de lundi a été la véritable ouverture du théâtre; car il s'agissait pour nous de faire connaissance avec deux des colonnes de notre troupe lyrique: M. Rousseau Delagrave, premier ténor, et M. Crambade, baryton, débutant dans la Favorite.

Nous connaissons tout le passé brillant, accidenté, dramatique même de la vie soit artistique, soit privée de M. Delagrave, et si nous n'en avons pas entretenu nos lecteurs par quelque article avant le lever du rideau, c'est que nous voulions garder, suivant notre habitude, notre arbitre parfaitement libre à l'égard de cet artiste, sans paraître imposer d'avance au public une admiration anticipée. Il est vrai que M. Delagrave a figuré avec éclat non seulement sur les grandes scènes de la province, mais encore qu'il a produit sur les grandes scènes lyriques de Paris une impression dont le souvenir a été consacré par des éloges pompeux de Gautier, de Fiorentino, de Cazeneuve, des maîtres de la critique parisienne. Mais, plus ce mérite est réel et incontestable, moins il avait besoin d'être prôné à l'avance: il lui suffisait de se montrer pour être salué et reconnu. C'est ce qui a eu lieu. Malgré les redoutables souvenirs de Bordas, M. Delagrave a eu un beau succès, nous ne disons pas un succès complet; car nous connaissons notre public et nous sommes sûr que, lorsque la communication entre lui et le ténor sera tout à fait établie, l'approbation sera plus chaude et l'ovation plus entraînante. L'auditoire s'est moins laissé entraîner qu'il n'a cherché à analyser, à étudier à fond ce grand et sérieux artiste qui se présentait devant lui; or l'analyse est froide et peu enthousiaste de sa nature, et bien que des bravos énergiques et répétés aient accueilli quelques unes des belles inspirations du chanteur, M. Delagrave verra se lever, d'ici à peu de représentations, le succès complet dont il n'a entrevu que l'aurore.

Nous avons fait comme le public; nous avons étudié attentivement ce remarquable ténor, et, soit comme acteur, soit comme chanteur, nous le trouvons digne de sa réputation. Sa voix est ample, belle de son, et d'un effet vibrant à l'âme, quoique à un moindre degré que celle de son devancier, surtout dans le médium; la voix de tête est belle et sonore; mais quelles que soient la science et l'adresse du chanteur pour opérer la transition, elle est sensible et un peu de déraillement s'aperçoit au passage; sans doute quelque indisposition momentanée est pour beaucoup dans ce léger défaut; nous le saurons mieux après une nouvelle audition. Il est difficile, du reste, d'avoir une émission plus franche, une articulation plus nette, la voix mieux assise. On se sent parfaitement à l'aise en l'écoutant: on n'éprouve jamais cette anxiété si pénible à laquelle la nature périlleuse de certains organes nous laisse en proie et cette sécurité est une importante condition de jouissance. Le débit est large, magistral; la respiration admirable d'art et de calcul.

Si du métier nous passons au sentiment, il nous semble que la nature de M. Delagrave, éminemment nerveuse et impressionnable, est plutôt propre à la tendresse et à la grâce qu'aux effets énergiques et forcés, ce dont nous le félicitons; grâce au Ciel, nous n'avons pas un ténor furieux et ses éclats de voix n'iront pas réveiller les échos de M. Delavarde. Chez lui la réserve ne tient pas à l'impuissance, mais au goût qui est exquis et aux convenances de sa nature. Le jeu est distingué plutôt que noble; il a de la chaleur et de la vérité; nous ne savons s'il arrivera soit aux puissants effets, soit à la suprême et fine élégance: attendons. A coup sûr, il a manqué de force dans sa grande scène du 3e acte, en jetant son épée aux pieds du roi, ou du moins la façon tout à fait singulière dont il a adouci et interprété ce passage semble prouver cette disposition plus portée à la douceur qu'à l'ironie et à la vengeance. Mais aussi quel charme, quelle grâce, quelle sensibilité dans ses romances! comme les cantabile sont pleins de sentiment! Décidément, c'est un véritable artiste que la France nous a envoyé et qui est de force à supporter le poids de la lourde responsabilité qui repose sur lui.

A côté de ce débutant qui, rompu à toutes les épreuves de la scène, semblait fort peu accessible aux émotions du début, se présentait devant ce grave tribunal dont nous avons parlé, un roi qui n'était ni sans peur ni sans reproches. M. Crambade, le baryton qui remplissait le rôle d'Alphonse, est un jeune homme auprès duquel M. Betout, de poltronne mémoire, est un vrai César. Habitué au répertoire de l'Opéra-Comique, M. Crambade n'avait jamais abordé le grand opéra, et ce rôle d'Alphonse, en particulier, lui était étranger; aussi a-t-il été, dès son premier grand air, saisi d'une telle frayeur que la voix et la mémoire lui refusaient le service; il a plutôt esquissé que chanté ou joué son rôle. Néanmoins il a par instants recouvré assez de moyens pour laisser deviner ce qu'il pourra devenir quand il sera rentré en possession de lui-même. Le public l'a compris et a fait preuve à son égard d'autant de tact que de bienveillance, partageant en silence sa pénible émotion et lui prodiguant les encouragements à chaque éclair de talent. En agissant ainsi, notre public a sauvé l'avenir de M. Crambade sur notre scène; espérons qu'il en sera récompensé car ce débutant a des qualités qui lui permettront de tenir les engagements de reconnaissance qu'il a contractés dans cette soirée. Sa voix est remarquable de timbre, de jeunesse et de fraîcheur; et si plus tard il fait preuve d'intelligence et de science musicales, on n'aura pas lieu de regretter l'indulgence qu'on lui a montrée. Déjà, dans la soirée d'hier, mardi, se retrouvant dans son domaine il a joué son rôle de maître Jean dans les Noces de Jeannette avec beaucoup d'entrain et d'aplomb, et quoiqu'il n'ait pas été parfait soit sous le rapport du jeu, soit sous le rapport plus grave des intonations, il y a un progrès sensible dont nous le félicitons. Dans ce délicieux petit opéra de Massé, nous avons fait connaissance avec notre Dugazon, Mme Prévost-Dulaurens, artiste distinguée dont la voix est plus forte et plus sonore que son emploi ne l'exige; elle manie cet instrument avec une grande habileté; ses vocalises sont bien, quoique manquant un peu de moelleux; elle nuance avec talent et le sentiment ne lui est pas étranger.

Nous remettons à un prochain article l'appréciation des artistes de la comédie et du vaudeville ainsi que nos compliments de rentrée à ceux de nos anciens artistes qui nous sont revenus. Nous sommes heureux que l'heure avancée nous force à ajourner quelques vérités qu'il est parfois nécessaire, mais toujours pénible de dire. E. L.

CONSEIL DE VILLE.

CONSEIL DES ASSISTANTS.—Réunion à l'heure accoutumée.

Lettre de l'avocat de la ville annonçant que la Cour Suprême, dans l'affaire L. Millaudon contre la Première Municipalité, a rendu une décision, le 19 du courant, contre la ville, en maintenant le jugement de la cour inférieure qui accordait $7,619 92 au demandeur. La lettre a été envoyée au comité judiciaire.

Le conseil adopte une résolution qui ordonne à J. B. Slawson (réparation pendant cinq mois du pont du canal Carondelet), $416 47; à John McCoy, $183 50; à P. A. Hébrard, $46 21; à B. Van Benthuysen, $79; à Thomas Harris, $260; à C. Crawley, $466 67; à M. Patterson, $136 60; divers comptes, $455 97.—Total, $2,019 17.

Résolution des Assistants établissant certains règlements pour les marchés de la ville.—Adoptée.

Résolution des Assistants défendant de suspendre du linge sur les places publiques, sous peine d'une amende de cinq piastres.—Adoptée.

Résolution des Assistants imposant une amende de $10, pour négligence, à la personne chargée de diriger la machine à dessécher du Deuxième District.—Adoptée.

Résolution des Assistants nommant un comité des deux conseils, chargé d'adresser à la législature un mémoire démontrant la nécessité d'une loi d'enregistrement pour la Nouvelle-Orléans.—Adoptée.

Le président nomme MM. Durall, Culbertson et Gilmore membres de ce comité.

Lettre de M. C. Morel, avocat, au nom de propriétaires demeurant le long du Bayou St. Jean. Les propriétaires se plaignent de l'odeur infecte qui s'exhale de l'eau des canaux de la ville que jettent dans le bayou les machines à dessécher de la première et de la deuxième sections. La lettre dit qu'il serait peut être possible de jeter cette eau dans le lac. Les propriétaires déclarent en terminant qu'ils intenteront à la ville un procès en dommages si le Conseil ne prend bientôt des mesures à cet égard. La lettre est soumise à un comité composé de trois membres.

Lettre de l'Académie des Sciences relativement au puits artésien. Le Conseil en ordonne l'impression.

Le comité des rues et débarcadères recommande l'adoption d'une résolution des Assistants qui ordonne que la rue de l'Esplanade, entre Robertson et Claiborne, soit améliorée, pourvu que cette amélioration ne coûte pas plus de $150.—Adoptée.

Le même comité recommande l'adoption d'une résolution des Assistants qui ordonne l'allocation de trois mille piastres pour nettoyer le canal de la rue du Camp, le canal de la rue Melpomène et le canal de la rue Claiborne.—Adoptée.

Le rapport du comité judiciaire recommande au Conseil d'annuler le marché conclu avec certaines personnes pour réparer les rues.—Adopté.

Résolution du comité judiciaire ordonnant l'adjudication du marché pour réparer les rues du 1er, 2me et 3me wards et de la 3me, 4me et 5me sections.—Adoptée.

La loi établissant le service des esclaves en prison et déterminant la manière dont ils seront employés aux travaux publics, est adoptée.

La loi ordonnant l'adjudication, au plus haut enchérisseur, pour trois ans, de la ferme de la maison de travail et établissant les conditions et les règlements, est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil siège à huis clos.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Ce Conseil s'est réuni hier soir.

Le secrétaire lit le veto du maire sur la résolution des deux Conseils relativement à un compromis entre la ville et la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.—Le veto est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le trésorier annonce qu'il y a en caisse une somme de $867 43.

Lettre du voyer relativement à des réparations à faire à plusieurs maisons de pompe.—Déposée sur le bureau sujet à l'appel.

La loi sur les compagnies de pompiers, adoptée par les Aldermen, est adoptée, après une longue discussion. Les voix se partagent comme suit: 13 oui, 3 non.

Le Conseil s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉÂTRE DE LA GAÎTÉ.—L'ouverture du Théâtre de la Gaîté devait avoir lieu demain, jeudi, mais on verra par un avis du directeur, qu'elle a été remise à samedi prochain.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'affaire des élections contestées devait avoir lieu hier, mais l'avocat de la défense n'ayant pas reconnu la juridiction du tribunal, le juge a décidé que la question serait discutée jeudi prochain.

—La Cour a procédé ensuite au jugement de John Rothreich et de [illegible], accusés d'avoir mis le feu, le 5 juillet dernier, à leur café, le "Live Oak," situé dans la rue Poydras. Le jury n'a entendu jusqu'ici que les témoins à charge.—Les accusés avaient fait assurer leur établissement pour une forte somme. Le garçon de buvette a déclaré que Rothreich s'était engagé à lui donner $500 s'il mettait le feu au café. L'accusé avait offert la même somme à un serrurier. MM. [illegible] et Adams, agents de compagnies d'assurances, ont découvert de petits morceaux de bois qui avaient été placés sur un matelas, au grenier.—Le jury s'est retiré dans la chambre des délibérations, à une heure avancée. Un grand nombre de témoins de la défense donneront leur témoignage aujourd'hui.

—D. Macaulay, un des candidats pour la législature à la dernière élection, s'est adressé hier à la 5e Cour de District pour obtenir que le shérif reconnaisse les voix données pour représentants dans le Deuxième District représentatif. M. Macaulay déclare que le dépouillement a été mal fait, et que la rectification de l'erreur constaterait l'élection de M. C. Dunn, D. Macaulay et R. M. Kearney.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT.—L'affaire en divorce de Mme Deley contre son mari Jean Perns, a été appelée hier devant la 5e Cour. Les époux demeuraient au coin des rues Ursulines et Françaises. [illegible] La femme accuse son mari d'adultère. [illegible] La Cour a rendu un jugement en faveur de la demanderesse [illegible] et la séparation de biens.

ARRESTATIONS.—Mary Porter a fait arrêter hier, son mari Henry qu'elle accuse de la frapper journellement depuis quelque temps. Le prévenu tient un magasin de comestibles dans la rue Gasquet.—Cautionnement de $500.

Joséphine Escudier dit qu'elle est arrivée dernièrement de France. Son mari l'a violemment assaillie lundi soir, [illegible] Ordre d'arrestation. La scène a eu lieu au coin des rues Dauphine et St Philippe.

Chas. Moreau, François Miguel, J. B. Plé et Geo. Foster ont été arrêtés hier, par la police du Deuxième District, sous prévention d'avoir volé des meubles et une somme de $90 à Paul Moreau.—Cautionnement.

Le recorder Ramos a ordonné l'arrestation de Isidor Richaux et d'une autre personne dont on ignore le nom. Ils sont accusés d'avoir volé à Louis Guillaume une montre en or de $100.

Le lieutenant Mazerat a arrêté hier Felipe Montegro, qui est accusé d'être mêlé aux rixes qui ont eu lieu [illegible] Troisième District, [illegible] L'alderman Ducros qui remplace le recorder Seuzeneau, a exigé un cautionnement pour répondre de la comparution de Montegro.

A. Wilcox, officier de la Louisa, mouillée en face du Deuxième District, répondra à l'accusation d'avoir assailli G. P. Hortness à bord de la goélette Louisa.

Matt Logan est en prison sous prévention d'avoir commis, le 19 du mois dernier, dans la rue Foucher, une tentative de meurtre sur la personne de James Flannigan.

Jacomb Mazer et John Poustein ont été arrêtés hier dans le Troisième district pour avoir arraché un pistolet des mains de M. Benton et frappé cet officier.

DEVANT LA PREMIÈRE COUR.—Ont été envoyés hier, par les recorders Bright, Ramos et Seuzeneau, devant la Première Cour de District,

Frederick Loomis, pour être entré dans la chambre de H. B. Harris et avoir enlevé une montre en or qu'on a trouvée plus tard dans l'appartement qu'il occupe.—L'accusé n'ayant pu fournir le cautionnement exigé par le recorder, restera en prison jusqu'à l'époque fixée pour sa comparution devant la Première Cour de District.

Juan Y Massony, Sicilien, parce qu'on a trouvé sur lui une arme et fausse pièce d'argent.—En prison, faute de caution.

Dennis Long, sa femme et ses deux fils, pour avoir administré des coups de bâton à Peter Mass, à l'encoignure Erato et Solis.—Cautionnement de $300 chacun.

Michael Connors, Patrick Hagan et Daniel Conners, pour avoir volé un habit et un check de $150 sur la banque de l'Etat, à M. John Sewell, tandis que celui-ci se faisait raser dans une boutique de barbier de la rue St. Charles. Daniel est accusé de complicité.—En prison, faute de cautionnement.

LE MEURTRE RUE DE LA LEVÉE.—Le coroner a terminé hier l'enquête sur le corps de Francisco Basicola, qui a été assassiné, dimanche soir, dans la rue Vieille Levée. Le jury a présenté le verdict suivant: "Après l'autopsie du corps, les membres du jury déclarent que Francisco Basicola a succombé à une blessure au cœur, faite dans la soirée du 25 courant, par José Catanzado aidé de Juan Perina, José Bottano dit Torre et Catherine Losel."—Les témoignages ont établi que Torre et le défunt se querellèrent, il y a un an; ce dernier reçut un coup de poignard au bras. Ils s'en voulaient depuis lors. Basicola se rendit, dimanche dernier, à l'Hôtel de la Marine où logeait un de ses amis qui était malade. Il était quelque peu pris de boisson. Catanzado et d'autres individus se trouvaient dans la maison; ils résolurent de ne pas le laisser entrer dans l'appartement. La femme du défunt était avec lui; effrayée des menaces proférées contre son mari, elle s'enfuit par l'escalier. A peine avait-elle disparu, que Castanzado porta un coup de poignard à Basicola qui expira presqu'instantanément. Le meurtrier, aidé de ses compagnons, descendirent le cadavre, probablement dans l'intention de le jeter dans le fleuve. Les cris de Mme Basicola les empêchèrent d'accomplir leur projet; ils abandonnèrent le corps dans un corridor, près de l'endroit où le meurtre avait été commis.

Les complices sont en prison, mais Castanzado n'a pas encore été arrêté. Les officiers Rapp et Vassel accusent Castanzado du meurtre, [illegible] Perina, Catherine Losel et le nommé Miguel de complicité. Miguel est en prison.

AFFAIRE GAINES.—L'affaire Gaines a été plaidée hier, devant la Cour Suprême. MM. Smiles et Bunford représentaient Mme Gaines et M. Greer B. Duncan représentait M. Richard Relf exécuteur testamentaire. Le tribunal ne rendra probablement pas à faire connaître sa décision.

ACCIDENT.—Un conducteur du nom de Patrick Danley, en passant rapidement, hier matin, dans la rue Tchoupitoulas, a renversé un petit garçon qui a été grièvement blessé. On a transporté l'enfant à l'Hôpital de Charité. La police a arrêté Danley qui devra répondre, le 1er du mois prochain, à l'accusation de négligence.

BON COMMENCEMENT.—La police du 1er District a arrêté hier vingt-quatre femmes, petites filles et petits garçons qui volaient des marchandises sur la Levée. La troupe est à la maison de travail.

Décisions de la Cour Suprême.

Présents: l'honorable juge Merrick, président de la Cour; les juges Lea, Voorhies, Spofford et Buchanan.

MM. Alfred Hennen, C. Roselius, C. Dufour, P. E. Bonford, G. B. Duncan, G. Legardeur et M. M. Cohen ont été nommés par le tribunal membres d'un comité chargé d'interroger ceux qui désireront être admis au barreau.

Lundi, 26 novembre.

PAR LE JUGE MERRICK.—Jean B. Moreau int. contre Rose Mardelle, veuve et exécutrice de N. Bertoli, appelant. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Le jugement de la Cour inférieure est renversé. Jugement en faveur de la défenderesse [illegible]

Sarah A. Harper int. contre J. H. Dewees, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Le jugement est maintenu.

Succession de Jn. Gerbeau; Joséphine Ballanville, app. et app. Octave Cornay, administrateur et intimé. Appel de la 15e Cour de District de St. Martin. Le jugement de la Cour inférieure est maintenu.

PAR LE JUGE LEA.—Jean Chenard, app. contre la ville de la Nouvelle-Orléans. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Ville de la Nouvelle-Orléans, int., contre Fumehe? la Chesne, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. L'appel est maintenu de Cour.

J. B. C. Armaite, int., contre la ville de la Nouvelle-Orléans, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. L'appel est maintenu.

Nouvelle Institut, int., contre l'Eglise Episcopale Episcopalienne, app. Le jugement est renversé et jugement en faveur des défendeurs.

PAR LE JUGE WOODMAN.—Succession de Chas Fortin; Louis Hortin et Armand Duplantier, app. et int. contre Chas Fortin, app. Appel de la Quatrième Cour de District de St John Baptiste. Un nouveau jugement est ordonné.

Melaide Broussard app., contre François Robin administrateur, int; Gérard Préjean, app., contre François Robin, int. Appel de la Quinzième Cour de District de St Landry. Le jugement est modifié de manière à fixer la commission du demandeur à $404 au lieu de $680. Le reste du jugement est maintenu.

Ville de la Nlle-Orléans, int., contre Corderiolle & Lacroix, app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans. Le jugement est maintenu.

Ville de la Nlle-Orléans, int., contre L. A. Pelletin, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans. Le jugement est maintenu.

G. C. Delacroix app., contre A. Delagrave & co. int. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans. Le jugement est maintenu.

John S. Holt jr, app. contre Young & Cassidy, int. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans. Le jugement est maintenu.

Ville de la Nlle-Orléans int., contre L. Gabici, app. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans. Le jugement est maintenu.

PAR LE JUGE SPOFFORD.—Archibald Adde int., contre Wm P. Smith, app. Appel de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans. Jugement maintenu, avec frais et cent piastres de dommages.

W. A Underwood, administrateur, contre Firmin Lacapère, int.; Marie Céleste Landry et Louis Bush, cautions, app. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. Le jugement en faveur de Firmin Lacapère, contre Marie C. Landry, veuve de Pierre C. Bourgeois, est maintenu.—Le jugement en faveur de Lacapère contre Louis Bush est renversé et le tribunal décide en faveur de Louis Bush. Mme Landry devra acquitter la moitié des frais de l'appel et M. Lacapère l'autre moitié.

Overend Guerney & Co., int., contre Robinson & Oiroyd et autres, int; W. W. Mertens et autres, app. Les mêmes contre les mêmes. Les mêmes contre les mêmes. Appel de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans. Le jugement est modifié de manière à reconnaître Mlle Ida Slocomb créancière de Robinson & Oiroyd pour la somme de $3,850 14. Le reste du jugement est maintenu.

L'Etat de la Louisiane contre Gilbert Manent et Urain Guesnon, s. c. i. Appel de la Première Cour de District de la Nlle-Orléans. Les parties étaient accusées d'avoir tué en duel un autre homme de couleur à Alger. (Les règles du duel avaient été violées.) Manent était principal et Guesnon témoin. Un jury les déclara, l'hiver dernier, coupables de meurtre au second degré et le tribunal les condamna à dix ans de travaux forcés. Le jugement est maintenu.

PAR LE JUGE BUCHANAN.—John J. Edwards int. contre Daniel Rice, app. Appel de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Le jugement est maintenu.

Compagnie du chemin de fer Pontchartrain app. contre la compagnie du chemin de fer de Lafayette et de Pontchartrain, int. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. La loi que la Législature a adoptée en 1830, (loi de l'incorporation de la compagnie) accordait aux demandeurs le privilège exclusif, durant vingt-cinq ans, à dater de l'adoption de la loi, de construire et d'exploiter un chemin de fer entre la ville de la Nouvelle-Orléans, les faubourgs et limites incorporées de la ville et le lac Pontchartrain. Les défendeurs, en vertu de la loi générale, se sont fait incorporer et ont acheté un chemin de fer dans les limites de la Nouvelle-Orléans, violant le privilège exclusif accordé par la charte des demandeurs. La décision de la Cour inférieure est renversée et le tribunal accorde aux demandeurs dix piastres de dommages, avec frais. Le tribunal a décidé que la preuve de dommages causés par les défendeurs est trop vague pour servir de base à un jugement. Les dix piastres ne sont accordées que comme une "défense du droit de propriété contre la violation flagrante de ce droit."

John S. David contre J. F. Livaudais int., contre la Deuxième Municipalité de la Nouvelle-Orléans, app., Marie F. David, femme de O. Gaillard, et all. inter et int. Appel de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Le jugement est maintenu.

Par le juge Ogden.—Henry J. Masson int., contre M. H. Gladden app. Appel de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Le demandeur acheta du défendeur, le 10 janvier 1853, un esclave de huit ans qui mourut le 18 février suivant. Le demandeur réclame la somme qu'il avait donnée, en se fondant sur ce que l'esclave avait, à l'époque où il fut vendu, une hydropisie, la diarrhée et une maladie de cœur auxquelles il succomba. La cour a décidé que si l'esclave a succombé à la diarrhée ou à l'hydropisie, ces maladies n'étant pas incurables et le demandeur n'ayant pas prouvé que l'esclave ait été bien traité à temps, le défendeur ne doit pas rembourser le montant, en admettant même que l'esclave eût une de ces maladies ou ces deux maladies lorsqu'il fut vendu. S'il a succombé à l'affection du cœur, qui est considérée comme une maladie incurable, il reste à prouver que l'esclave avait cette maladie à l'époque où le demandeur l'acheta. Les Docteurs Choppin et Beard, qui ont fait l'autopsie du corps, déclarent qu'ils ont découvert des symptômes de ces trois maladies et ajoutent "que la cause immédiate de la mort était, selon toutes les probabilités, la lésion de la valvule du cœur qui devait exister quelques mois avant la mort de l'esclave." La question repose entièrement sur l'opinion de médecins quant à l'époque où commença la maladie. Le tribunal dit que la déclaration de ce genre n'est pas une preuve complète dans toutes les questions et que le demandeur n'a établi qu'une probabilité, ce qui ne suffit pas. Le jugement du tribunal inférieur en faveur du demandeur est conséquemment renversé et la Cour Suprême rend un jugement en faveur du défendeur. L'appelant devra acquitter la moitié des frais et l'intimé l'autre moitié, dans les deux cours. (La décision qu'on vient de lire avait été rédigée par le juge Ogden, avant qu'il n'eût envoyé sa démission. Les autres juges l'ont adoptée.)

LOUISIANE.

OPELOUSAS.—On lit dans le *Courrier des Opelousas* du 24 courant:

M. Don Diego L. Fontenot, qui a reçu un coup de couteau d'Abraham Tate, le 11 courant, comme on se le rappelle, est mort de sa blessure, vendredi de la semaine dernière, après cinq jours de souffrances.

Tate a pris la fuite, et le père de l'infortuné qui a ainsi rencontré une mort terrible et violente, a offert une récompense de $3,000 pour l'arrestation du fugitif, ainsi qu'on pourra le voir par un avis dans une autre colonne.

On dit que deux jeunes aventuriers de notre ville, spéculant sur cet événement, et alléchés par une si belle promesse, se sont mis à sa poursuite.

ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET LES ATTAKAPAS.—On lit dans le *Courrier du Teche* du 24 courant:

Nous nous félicitons d'avoir à annoncer à nos lecteurs la bonne nouvelle d'une communication directe, rapide et confortable entre notre ville et la Nouvelle-Orléans. Nous avons déjà eu l'occasion de parler des grandes facilités que nous offrait le chemin de fer des Opelousas pour le transport des passagers et du fret. Mais, il manquait encore un chaînon à notre grande chaîne de communications avec la Nouvelle-Orléans. Grâce au capitaine Meynier, ce desideratum ne s'est pas fait longtemps attendre.

Par le steamer Mat Johnson, qui correspond, au départ et à l'arrivée, avec les trains de passagers du chemin de fer, nous pouvons aujourd'hui maintenant nous rendre en ville dans un espace de moins de vingt-quatre heures. A la rapidité du transport, que l'on joigne les avantages d'un bateau à vapeur élégant et commode, et commandé par l'illustre Bull, et l'on verra que le trajet de St. Martinville à la Nouvelle-Orléans n'est plus désormais un voyage; mais bien une excursion de plaisir... et des plus agréables.

LA TERRE.—Depuis quelques jours, dit la *Patriote des Opelousas*, nous avons un temps magnifique; aussi nos habitants sucriers s'en réjouissent, et quoique un peu en retard dans leur roulaison, réussiront encore au delà de leurs espérances. Les cannes sont généralement belles et rendent assez bien.

La récolte de coton sera courte, vu l'intempérie du temps. Nous avons ouï-dire, cependant, que dans le voisinage du Grand Coteau, beaucoup d'habitants ramasseraient jusqu'aux fêtes.

INCENDIE.—Dans la nuit de la semaine dernière, le moulin à coton de M. Pierre Lejeune à l'Anse aux Pailles, (Opelousas) a été la proie des flammes. Le feu est attribué à quelque incendiaire; la perte est évaluée à deux mille piastres.

JOB.

J'ai lu aujourd'hui le livre de *Job*. Ce n'est pas la voix d'un homme, c'est la voix d'un temps. L'accent vient du plus profond des siècles. On dit qu'à l'époque où l'homme s'exprimait ainsi le monde était dans son enfance; cependant tout indique dans cette épopée de l'âme, dans ce drame de pensées, dans cette philosophie lyrique, dans ce gémissement élégiaque, la sagesse et la mélancolie des jours avancés. Pendant combien de siècles ne fallait-il pas que l'humanité eût accumulé, remué, scruté ses pensées en elle-même pour arriver à de telles conclusions métaphysiques sur les misères de sa destinée et sur les mystères de la Providence divine! Quel! du premier coup, du premier vagissement de son âme, l'homme aurait parlé à la fois comme l'homme et comme Dieu! Ce premier cri du cœur humain, qui éclate de colère, de douleur, de plénitude; ce premier rugissement de la fibre du lion torturé dans le cœur humain par le sort, aurait surpassé tout ce que l'art le plus exercé de la pensée et du style a pu enfanter jusqu'à nos jours! Où donc Job aurait-il pris sa science de la nature, son expérience des choses humaines, sa lassitude de la vie, son suicide du désespoir, si ce n'était dans le trésor de nos misères et de nos larmes déjà accumulé depuis de longs siècles dans l'abîme d'un temps déjà vieux.

Si quelque livre a peint spécialement la poésie du vieillard, le découragement, l'amertume, l'ironie, le reproche, la plainte, l'impiété, le silence, la prostration, puis la résignation, cette impuissance qui se change forcément en vertu, puis la consolation qui relève pour un moment par la pitié divine l'esprit abattu, c'est bien évidemment ce livre de Job, ce dialogue avec soi-même, avec ses amis, avec Dieu, ce Platon lyrique du désert.

On ne sait ni précisément en quel lieu, ni surtout en quel temps ce poème ou cette histoire a jailli d'une âme d'homme. On a dit que c'était peut-être Moïse. Mais Moïse, d'après la Bible elle-même, n'était ni éloquent, ni poète; il était surtout homme d'Etat, historien, législateur. Job a la langue du plus grand poète qui ait jamais articulé la parole humaine. C'est l'éloquence et la poésie fondue d'un seul jet et invisibles dans tous les cris de l'homme. Il raconte, il discute, il écoute, il répond, il s'irrite, il interpelle, il apostrophe, il invective, il gronde, il éclate, il chante, il pleure, il se moque, il implore, il réfléchit, il se juge, il se repent, il s'apaise, il adore, il plane sur les ailes de son religieux enthousiasme au-dessus de ses propres déchirements: du fond de son désespoir il justifie Dieu contre lui-même il dit "C'est bien le Prométhée de la parole, élevé au ciel tout criant et tout saignant dans les serres même du vautour qui lui ronge le cœur! c'est la victime devenue juge par l'impersonnalité sublime de la raison, célébrant son propre supplice et jetant comme le Brutus des Romains les gouttes de son sang vers le ciel, non comme une insulte, mais comme une libation au Dieu juste!

Job n'est plus l'homme, c'est l'humanité. Une race qui peut sentir, penser et s'exprimer avec cet accent, est vraiment digne d'échanger sa parole avec la parole surnaturelle et de converser avec son créateur.

Voici les notes retrouvées sur les marges de la Bible de famille. Je me borne à les copier.

II.

"Il y avait un homme dans la terre de Hus. Il s'appelait Job. C'était un homme juste." Ici tableau patriarcal et pastoral de la richesse, de la considération, du bonheur domestique de cet homme opulent et heureux. Puis, en quelques strophes rapides comme l'écroulement d'une maison d'or une tente qui s'abîme coup sur coup sur Job, ses bergers et ses troupeaux sont enlevés par les ennemis de sa race, la foudre tombe et brûle ses récoltes, les Chaldéens tuent ses chameliers; la vent du désert renverse la maison où ses fils étaient rassemblés pour un festin. Il déchire ses habits; il se rase la tête en signe de deuil, mais il n'accuse pas le dispensateur du bien et du mal, il se prosterne et il adore.

[illegible] "Je suis sorti nu du sein de ma mère, dit-il, et j'y rentrerai nu. Dieu m'a donné, Dieu m'a repris. Que son nom soit toujours loué!"

Voilà le sage, voilà l'homme de raison et de piété! L'homme d'argile, de chair et de sang ne tarde pas à reparaître. Ce n'est pas au moment du coup qu'on sent la douleur, c'est au contre-coup. Il faut du temps à tout, même au supplice. Celui de Job s'aggrave, il tombe malade et languit sur sa litière comme un animal immonde, objet de dégoût même pour sa femme. "Meurs donc!" lui dit-elle. Mais son pieux stoïcisme survit encore à cet outrage.

"Vous êtes des insensés," dit-il, "pourquoi mourir? Si nous avons reçu le bien de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas, avec le même respect les maux?"

Mais ses amis, instruits au loin de sa ruine et de ses plaies, arrivent plutôt pour contempler ce grand débris de la fortune que pour le consoler et le relever. Ils se rangent à la manière des Arabes en cercle autour de lui, et, frappés d'horreur à la vue de ses plaies, ils restent sept jours et sept nuits sans rompre le morne silence de leur visite. Apparemment que leur présence, leur silence, leur physionomie sont pour Job un miroir dans lequel ses propres misères se réfléchissent et lui paraissent plus terribles à contempler qu'en lui-même, il n'y résiste plus, il éclate en un premier gémissement qui semble emporter les digues de son âme. Ce n'est encore que de la douleur. Nous avons traduit nous-même ces premières larmes de Job en vers bien affaiblis d'accent et bien indignes du modèle, mais il faut considérer, indépendamment de la distance de temps, la faiblesse de l'écrivain surajoutée à la faiblesse de la langue!

Ah! périsse à jamais le jour qui m'a vu naître!
Ah! périsse à jamais le jour qui m'a conçu,
Et le sein qui m'a donné l'être,
Et les genoux qui m'ont reçu!

Que du nombre des jours Dieu pour jamais l'efface!
Que toujours obscurci des ombres du trépas,
Ce jour parmi les jours ne trouve plus sa place!
Qu'il soit comme s'il n'était pas!

Maintenant dans l'oubli je dormirais encore,
Et j'achèverais mon sommeil
Dans cette longue nuit qui n'aura point d'aurore,
Avec ces conquérants que la terre dévore,
Avec le fruit conçu qui meurt avant d'éclore,
Et qui n'a pas vu le soleil.

Mes jours déclinent comme l'ombre,
Je voudrais les précipiter.
O mon Dieu, retranchez le nombre
Des soleils que je dois compter!
L'aspect de mes longues infortunes
Éloigne, repousse, importune
Mes frères lassés de mes maux;
En vain je m'adresse à leur foule;
Leur pitié m'échappe, et s'écoule
Comme l'onde au flanc des coteaux.

Ainsi qu'un nuage qui passe,
Mon printemps s'est évanoui;
Mes yeux ne verront plus la trace
De tous ces biens dont j'ai joui.
Par le souffle de la colère,
Hélas! arraché de la terre,
Je fuis d'un l'œil ne revient pas;
Mes vallons, ma propre demeure,
Et cet œil même qui me pleure,
Ne reverront jamais mes pas.

L'homme vit un jour sur la terre
Entre la mort et la douleur;
Rassasié de sa misère,
Il tombe ainsi comme la fleur.
Il tombe! Au moins par la rosée
Des fleurs la racine arrosée
Peut-elle un moment refleurir;
Mais l'homme, hélas! après la vie,
C'est un lac dont l'eau s'est enfuie:
On le cherche: il vient de tarir.

Mes jours fondent comme la neige
Au souffle du courroux divin;
Mon espérance, qu'il abrège,
S'enfuit comme l'eau de ma main.
Ouvrez-moi mon dernier asile;
Là, j'ai dans l'ombre un lit tranquille,
Lit préparé pour mes douleurs.
O tombeau, vous êtes mon père!
Et je dis aux vers de la terre:
Vous êtes ma mère et mes sœurs!

Mais les jours heureux de l'impie
Ne s'éclipsent pas au matin;
Tranquille, il prolonge sa vie
Avec le sang de l'orphelin.
Il étend au loin ses racines;
Comme un troupeau sur les collines,
Sa famille couvre Ségor;
Puis, dans un riche monument,
Il est couché dans la vallée,
Et l'on dirait qu'il vit encor.

C'est le secret de Dieu: je me tais et j'adore.
C'est sa main qui traça les sentiers de l'aurore,
Qui pesa l'Océan, qui suspendit les cieux!
Pour lui, l'abîme est nu, l'enfer même est sans voiles!
Il a fondé la terre et semé les étoiles!
Et qui suis-je à ses yeux?

LAMARTINE.

Maladie de foie et dyspepsie.

Voici ce que déclare Mr. Thomas Lehmann?:

Cuyahoga, Ohio, 27 décembre 1853.

Ma femme avait une maladie de foie et la dyspepsie depuis nombre d'années. J'avais dépensé beaucoup d'argent sans qu'elle éprouvât de soulagement, et les médecins avaient enfin déclaré qu'elle ne pouvait pas être guérie. Elle se décida, le printemps dernier, à essayer les PILULES ALLEMANDES de HOOFLAND; elle en prit deux bouteilles et peut, depuis lors, vaquer à ses occupations domestiques. Je recommandai et j'ai fait vendre un grand nombre de bouteilles et le remède, autant que je puis le savoir, a satisfait tout le monde. Voir l'annonce.

J. WRIGHT & Co, 151, Chartres.
24 nov—1s

Les Vers! Les Vers!

Il y a plusieurs théories sur l'origine des vers et cependant les médecins ne se sont pas encore accordés sur ce point. Tous néanmoins admettent le fait que les vers ont une influence funeste sur les enfants. Ils ont plus d'une fois une autre espèce de l'homme. Nous appelons avec plaisir l'attention des parents sur le vermifuge du Dr McLane. C'est le remède le plus extraordinaire qu'il ait jamais été offert au public, il a réussi toutes les fois qu'on l'a employé.

Que les acheteurs aient soin de demander le CÉLÈBRE VERMIFUGE de Dr. McLane et ne pas en prendre d'autre. Les autres vermifuges ne valent rien comparés à celui-ci. Le véritable vermifuge du Dr McLane ainsi que ses célèbres PILULES contre la MALADIE de FOIE sont à vendre dans tous les plus marchés connus des Etats Unis et du Canada.

A vendre par SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

Agence générale pour la vente en gros dans les Etats du Sud. C'est avec qui tous les ordres doivent être invariablement adressés.

A vendre également par tous les pharmaciens ou de la ville. 20 nov—6

Arrêtez cette affreuse toux!

C'est l'avertissement de la nature à l'approche de cet ennemi perfide, la consomption. Le mal a commencé par des rhumes. Si vous ne pensez pas au danger, ayez de suite recours au Sirop de Merise Sauvage du Dr DAVIS, autrement tout ce que vous pourrez faire plus tard sera inutile.

[illegible]

A vendre en gros et en détail par J. WRIGHT, No 151 rue de Chartres. 24 nov—3f

Au public.

Un officier de police nous a présenté, la semaine dernière, à la demande du Dr Dupas, notre voisin, un ordre de visite domiciliaire pour quelques articles que le docteur dit lui avoir été volés. Cet ordre de nous a pas semblé moins étrange qu'aux personnes qui ont lu l'accusation, car tous ceux qui nous connaissent savent que nous sommes toujours trop occupés et que notre temps nous est trop précieux, pour nous occuper d'affaires de ce genre.

Nous ne pouvons nous expliquer que d'une manière la crainte que le docteur a montrée en faisant placer son empreinte sur nous: c'est que le bruit que fait notre machine à vapeur (qui, malgré nos efforts, est encore à la même place), a quelque peu troublé ses idées.

GEMMENEN & LEFFLER.
Nlle-Orléans, 26 novembre 1855. 28 nov—1

Décédé hier, à midi, M. EDMOND MASSON, natif de Brest (France). Ses amis et connaissances sont invités à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 9 heures. Son corps est exposé rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon.

Décédée hier, à 2 heures de l'après-midi, Mlle DELPHINE ENARD, âgée de 18 ans. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures précises. Le convoi partira de la demeure de son père, encoignure Craps et Histoire.

ON demande dans l'institution de Mme Charpaux, rue du chemin du Bayou, entre Claiborne et Derbigny, une SOUS-MAÎTRESSE de français.—Il faut résider dans l'établissement.

On peut se présenter depuis dix heures du matin jusqu'à midi. 23nov—3f

EN débarquement du navire Minnesota, venant de Bordeaux,
60 barriques vin rouge St Emilion,
20 do do Château Margaux,
50 do do Pauillac Médoc,
25 1/2 do do Château Margaux,
25 1/2 do do St Estèphe Médoc,
16 do vin blanc Haut Sauterne,
400 1/2 do do do
10 fûts cognac,
25 barils vinaigre blanc,
500 caisses vin rouge St Julien Médoc,
250 do de blanc Haut Sauterne,
150 do do rouge Haut Brion,
166 do do St Emilion,
250 do do Château Belair et Beaumont,
250 do do St Estèphe,
250 do do Latour, Margaux et Lacour,
50 do de 24 1/2 bouteilles do do do
100 paniers anisette Marie Brizard,
150 caisses liqueurs assorties,
300 do fruits au jus assortis,
125 do conserves alimentaires,
75 do gelées et marmelades de fruits, assorties,
10 do de saucissons,
500 boîtes truffes pures,
1000 do pâtés truffés,
450 paniers huile d'olive, Bayonne & Gautier,
100 caisses fruits au vinaigre,
20 do moutarde de Louit,
10 do chocolat do
A vendre par B. RENAUD & A. TAMBOURY, Encoignure Royale & St Louis. 28nov

REÇU par le navire Guttemberg, du Havre, 50 caisses de vin de Bourgogne des marques Pomard, Chambertin, Volnay, Clos Vougeot et Nuits.

Aussi, en magasin, un grand assortiment de marchandises des meilleures marques de Paris.

A vendre par B. RENAUD & A. TAMBOURY, Encoignure Royale & St Louis. 28 nov

EN magasin et à vendre par les soussignés,
50 barriques vin rouge ordinaire et Julien Médoc,
50 do do St Emilion,
125 caisses do ordinaire,
10 do do do
75 paniers huile A. Craig, de grande et 1/2 bout.
10 balles bouchons pour fûts minérales, vins blancs, &c.
200 dames-jeannes de 1 2 3 & 5 gallons,
15 sac [illegible]
5 do [illegible]
30 caisses do nouveau modèle,
500 boîtes chinois,
PAUL JUGE FILS & co, 27 rue St Louis. 28 nov

VIN de Champagne—10 pipes, [illegible] de qualité supérieure, à vendre par PAUL JUGE FILS & co, 27 rue St Louis. 28nov

MARCHANDISES—[illegible] en magasin et à vendre 200 caisses véritable Muscat de Frontignan.
PAUL JUGE FILS & co, 27 rue St Louis. 28 nov

POMMES de terre—60 barils Mechanics, de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur [illegible]

[illegible]

Avendre par [illegible] CASTILLO & HARRIS

Le navire ORCONDATES, capitaine Geo. Dennis, est en déchargement en face de l'Hôtel des Monnaies, 2ème district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis de la Douane. Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans les cinq jours qui suivront cet avis, seront envoyées aux entrepôts publics aux frais et risques des consignataires.
23 nov BAXTER, LOVELL & Co.

Le navire MINNESOTA, capitaine Bodson, venant de Bordeaux, est en déchargement en face de l'Hôtel des Monnaies, 2ème district. Les consignataires sont priés de retirer leurs permis de la Douane. Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans les cinq jours qui suivront cet avis, seront envoyées aux entrepôts publics aux frais et risques des consignataires.
22 nov BAXTER, LOVELL & Co.

SOIERIES, MANTEAUX, BRODERIES.

P. & E. REILLY offriront en vente aujourd'hui, LUNDI, et les jours suivants, un grand fonds bien assorti de

SOIERIES, CHALES, MANTEAUX, MANTELETS, BRODERIES.

Dont les prix paraîtront modérés après qu'on les aura examinés. Les marchands de la campagne sont priés de venir les voir avant d'acheter ailleurs, notre stock des marchandises précitées étant le plus grand qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.
P. & E. REILLY, encoignure Canal et Royale. 26nov

FAURÈS & NORMAN.

26 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE. Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 20 nov

MUSIQUE NOUVELLE.

T. E. BENOIST, marchand de musique et d'instruments, rue de Chartres, 70, entre Conti et Bienville, a l'honneur de prévenir les amateurs qu'il vient de recevoir un grand assortiment de musique, et qu'on trouvera dans son magasin les morceaux détachés et les partitions de tous les opéras anciens et nouveaux.—Morceaux et partitions pour piano solo et grand choix de romances pour piano et guitare. Musique pour flûte et pour violon sur les motifs des opéras les plus nouveaux.
26 nov

LION & PINARD,

66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville,

VIENNENT de recevoir par le navire Johannisberg un assortiment considérable de marchandises nouvelles. Entre autres:

Un grand choix de mercerie, tel que rubans de toutes espèces, galons moirés, peluches, velours unis et façonnés, rubans satin, moire antique, peluche, velours effilés de tous genres, garnitures, cordonnets, lacets, barettes, boutons, agrafes, &c, à vendre en gros à des conditions très libérales.
Cols broderies anglaises; cols crêpe noir,
Chemises brodées pour dames,
Peignes en écaille, pour chignon, à retaper et autres,
Gants Jouvin, garantis véritables, à $1 la paire,
Gants castor, laine, soie et autres,
Parfumerie française des fabriques de Lubin, Pivet, Guerlain, Piesse et Société Hygiénique,
Bimbeloterie de tous les genres, cabas, gilets de peau, chaussettes, bas, chemises toile, coton et devant toile, tout coton, couleurs, bretelles, jarretières,
Cravates, cols-cravates, colliers, écharpes, cols,
Porcelaines et cristaux, bocaux,
Pendules et candélabres, bronzes et imitations,
Statuettes, groupes, objets d'art et de fantaisie,
Lampes modérateur et huile de Colza,
Carreaux Nos. 5 et 6; 600,000 Orangues,
Bijouterie fine française et américaine,
Bijouterie imitation,
Bijouterie pour deuil, telle que bracelets, broches, boucles d'oreilles, épingles, chaînes, colliers, croix, &c. en jais et imitation.
Articles et objets de fantaisie de toutes sortes,
Porte-monnaie, porte-cigares et portefeuilles,
Armes et articles de chasse, armes de Flobert, dites Monte-Christo,
Tabletterie, boîtes, pupitres, caves à liqueurs,
Brosserie de toutes sortes,
Un assortiment considérable de chemises, chaussettes, caleçons, &c.
Vente en gros et en détail, à des conditions très libérales.
Commissions pour New York et pour la France.
LION & PINARD, 26 nov 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville

PAPIERS PEINTS.

DELCROIX, 106, rue de Chartres,

Appelle l'attention des acheteurs sur son bel assortiment de papiers peints. Ces papiers, entièrement nouveaux comme dessins, se recommandent surtout aux personnes qui ont le goût des riches tentures.
Papiers fonds blanc à feuillage gris frangé d'or.
Papiers maillés do do do,
Papiers marquinés do do do,
Papiers velours blanc brochés soie et or,
Papiers velours blanc sur blanc fond brun.
Papiers velours rouge, tenture gothique granulé or, ornements d'or, tout ce qu'il y a de plus riche.
Papiers satin, satinés ou glacés, blanc sur blanc, feuillé d'or,
Papiers glacés, à fleurs, admirables de coloris et de dessin,
Papiers décors velours et or, à panneaux blancs, corniches, pilastres, bases, &c. &c.
Bordures assorties aux papiers, &c.
Aussi—Un vaste assortiment de papiers dans fine imitation satin, velours, &c. Papiers ordinaires et communs, le tout admirablement imprimé et à des prix très modiques. DELCROIX,
28 nov 106 rue de Chartres

EN magasin—15 bqs. vin rouge Margaux Medoc, vieux,
22 barriques vin rouge, St Emilion, vieux,
34 do do Bonne Chère pour familles,
25 barriques vin blanc, Haut Sauterne,
do do do vieux extra,
74 caisses vieux Château et Emilion véritable,
100 do de Grand Larose,
100 do St Estèphe,
55 do St Julien,
115 do vin blanc Haut Sauterne,
40 do do do extra,
20 do absinthe Y & L,
17 do kirsch do
60 do vermouth de Noilly,
60 boîtes ramiers Lagers [illegible] John Clemens [illegible] en grand des boîtes, demi et quarts, à vendre par
FAURÈS & NORMAN, 26 nov 26 et 35 rue Royale

Conserves.

ATTENDU par le navire Anne Perkins, Cap. Webster, venant de Bordeaux,
300 1/2 boîtes cèpes à l'huile;
300 1/2 do petits pois,
100 1/2 et 1/4 boîtes andouilles, saucisses truffées, cervelas et pâtés de gibier.
A vendre par FAURÈS & NORMAN,
26 nov 26 et 35 rue Royale

PRUNEAUX—30 caisses pruneaux frais, en panier de la nouvelle récolte, en débarquement du navire Orcondates, venant de Bordeaux, à vendre par FAURÈS & NORMAN, 26 et 35 rue Royale

VINS—40 barrils rouge très bon Bourgogne, pour familles,
24 caisses pruneaux 1er choix, 10 à la livre, en débarquement du navire Minnesota, venant de Bordeaux, à vendre par FAURÈS & NORMAN, 26 nov 26 et 35 rue Royale

FROMAGES pâte grasse de Hollande—25 boîtes fromages, en débarquement du United States, à vendre par FAURÈS & NORMAN, 26 et 35 rue Royale

A vendre en débarquement du brick Uniss, venant de Gênes,—
14 block marbre de Carrare,
200 planches en marbre do
2000 carreaux do pour carrelage,
1000 caisses macaroni et vermicelli,
400 paniers huile Berignalgri,
200 do do do en 1/2 bouteilles,
11 sacs gorgannes,
1500 macarons d'ail,
15 barils amandes sans coque,
24 do haricots blancs,
10 do conserve tomate,
5 caisses fromage de Rome,
20 do limons de Gênes,
3 cassagnes eau de fleur d'oranger,
10 caisses saucissons d'Italie,
20 do fromage Parmesan,
1000 fromages têtes de Maure,
6 balles stockfisch.
LANATA FRÈRES, 26 nov rue Jefferson

Ni le capitaine et ni les consignataires du navire Sarde Union, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
LANATA FRÈRES, 26nov rue Jefferson

PIPES—1000 caisses pipes en terre, à vendre par C. T. BUDDECKE & co, 26 nov 22, rue Poydras

PANIERS de provisions—1000 jeux de 4 paniers chacun, à vendre par C. T. BUDDECKE & co, 26 nov 22, rue Poydras

BOUTEILLES—300 paniers bouteilles et demi bouteilles de ale, porter, madère et champagne, en débarquement et à vendre par C. T. BUDDECKE & Co. 26 nov No 22, rue Poydras

EN débarquement du navire Orcondates, de Bordeaux—25 barriques de vin rouge bon pour famille, à vendre par E. DECHAMP, 26 nov No 21 rue St Louis

EN magasin et à vendre—50 paniers vin de champagne de diverses qualités, à vendre par E. DECHAMPS, No 22 rue St Louis

EN magasin—20 barriques vin de Bergasse, à vendre par E. DECHAMP, No 21 rue St Louis

EN débarquement du navire Orcondates, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge,
45 barils vin blanc,
30 feuillettes, 1/2 et 1/4 pipes eau de vie Hy. Sutton,
20 paniers gruyère,
20 caisses fruits au jus, assortis,
10 do fraises au jus.
A vendre par B. TALAMON, 20 nov 181 rue Royale

FROMAGE de Gruyère nouveau—2 tonneaux en débarquement du navire United States, venant du Havre, à vendre par B. TALAMON, 20 nov 181 rue Royale

Bon marché! Bon marché! Bon marché!

Manteaux et Talmas.

Aux prix de New York.

REÇU tout récemment: un grand assortiment de Manteaux et Talmas du dernier genre, pour la campagne seulement. Les dames sont priées d'examiner avant d'acheter ailleurs, attendu que les conditions sont des plus avantageuses. A vendre par Mme FABIO, enc. Hôpital et Chartres (Condé). 26 nov

F. DUREL & Co.

No. 27, rue de Chartres,

VIENNENT de recevoir un bel et grand assortiment de PLUMES D'OR, des marques suivantes: Dawson, Warren et Hyde, Levi Brown, Mye, Pinons et autres, et garanties de première qualité.

—AUSSI—

Un superbe assortiment de CANIFS de Rogers et de Crookes, qu'ils offrent à des prix modérés. 24 nov

47 RUE DE CHARTRES 47

Magasin de Draps, Soieries, Cachemires, &c. &c. et de Nouveautés de Tailleurs.

P. HENNEGO,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, son nouvel assortiment d'automne et d'hiver, telles que:
Draps noir de français,
do do extra fin do
do bleu différentes nuances,
do marron,
do vert,
do castor bleu,
Satin laine noir de belle qualité, fin et extra fin.
Un assortiment complet de cotonnades Suisse du dernier genre, ainsi que gilets velours, peluche, cachemire, satin, et soie, &c.
Les prix, des marchandises étant fixés au plus bas prix, les marchands et le public en général sont priés de venir les visiter auparavant d'acheter ailleurs. 15nov—6m

M. L. BOCKÉ, J. P. THIBERGE, J. BRABNER.

M. L. BOCKÉ & Co.

Rue de Chartres No 103, encoignure Toulouse.

Importateurs, Marchands,—Commissionnaires.

REÇU par le navire Johannisberg, un grand assortiment de velours noir de toutes qualités, depuis les qualités et dessins; velours de couleurs, tissus, peluches, cordons et satins.
A vendre en gros, chez M. L. BOCKÉ & Co, 14nov

ARGUILLIER—Rédaction de prix.

NOUS avons pris des arrangements pour vendre nos célèbres aiguilles, dites "Imperial drilled eyed Needles" à un 10%[illegible] aux marchands et aux acheteurs [illegible]

[illegible]

PIPES—1000 caisses pipes en terre, à vendre par C. T. BUDDECKE & co, 22, rue Poydras

ATTENTION,

Toile d'Irlande, Flanelles, Kerseys, Marchandises de maison.

Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs à la vente de 10 caisses de toiles d'Irlande, flanelles, kerseys, etc. qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heure du matin, au magasin d'encan de Rigobe & Lesconte, No 27, rue de Chartres.
Conditions à la vente.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente à l'encan par B. B. Sykes, aujourd'hui, à 11 heures, sur la Levée, en face du marché, Deuxième District, du chargement du brick Uniss, venant de Gênes, comprenant: huile d'olive, macaroni, vermicelli, fromage de Hollande, amandes, etc. Pour plus amples détails, voir l'annonce publiée dans une autre partie du journal.

Vente à l'encan par J. A. Beard & May.

29 novembre—Voiture "Rachta", chevaux et harnais, dans la rue Banks, entre Bienville et Conti.

1er décembre—Maison à trois étages, encoignure Gravier et Girod et trois maisons à l'encoignure Commune et Robertson—Une maison basse en brique, dans la rue Jackson, entre Levée et Rousseau—Deux maisons doubles, dans la rue Joséphine, à l'encoignure Tulton.

8 décembre—Deux beaux morceaux de terre, avec une jolie maison, à un mille au-dessus de Carrollton, faisant face au fleuve Mississipi et au chemin de fer de Jackson—Treize terrains pour bâtir, dans les rues Magazine, Live Oak et Ninième, Quatrième District—Une maison basse en briques, encoignure Canal, Rue, parts et Basin. Un îlet de terre sur le coteau de la Métairie.

12 décembre—Esclaves de valeur, succession de Robert Hall.

15 décembre—Un îlet de terre connu autrefois sous le nom de "Gormley's Basin" Procès de S. Kohn et autres contre les héritiers de Wm Gormley—Une maison basse en bois, encoignure Constantine et Bécourt.

18 décembre—Esclaves de valeur. Succession de Irène J. Rochon et Thomas Connoly.

21 décembre—Quatre terrains dans la rue St André, encoignure Jersey. Vente par ordre de la Cour—Une maison basse dans la rue Washington, entre Camp et Chesnut, pour le compte du premier acquéreur.—Succession de Caroline Vollero—Maison en bois à étage, dans la rue Live Oak, entre Troisième et Quatrième.—Succession D. Vancourt—Un terrain dans la rue Dorsière, entre Dryades et St Denis, pour le compte du premier acquéreur. Succession de Patrick Daly—Un esclave. Succession de D. Vancourt.

Pour plus amples détails, voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

ALCOOL—25 barils 95 degrés, à vendre par E J HART & co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

VIRTY whiskey Monongahela—150 barils à vendre par E J HART & co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas

FROMAGE de l'Ouest—150 caisses à vendre par E J HART & co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES de l'Ouest—250 caisses à vendre par E J HART & co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

HOUBLON nouveau—50 balles, en débarquement et à vendre par E J HART & Co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

HUILE de Palma Christi—20 barils, Bow No 1, à vendre par E J HART & co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

SAVON oxide Océan—300 caisses à vendre par E J HART & co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

QUININE—3000 onces quinine française et américaine, à vendre par E J HART & co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

A LA COQUETTE.

Mme A. FLANDRAIN,

Fabricante de corsets,

Rue Royale No 200.

Mme FLANDRAIN a l'honneur de prévenir les dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir de France tout ce qui concerne la fabrication de corsets, tels que corsets français, élastiques et corsets pour coiffures et corsets de dames [illegible] Tous les corsets sortis de la fabrique de Mme Flandrain portent le cachet de la maison pour éviter la contrefaçon de ses modèles. Le tout à des prix très modérés. 28 nov—1m

CHANGEMENT DE DOMICILE.

G. LAVIE.

A L'HONNEUR de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin d'objets de fantaisie et d'articles pour dames, de la rue St Charles No 5 au No 21 dans la même rue. 21 nov

COLORADO!

SPÉCIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUÉRISON DES CORS AUX PIEDS.

SEUL DÉPOT A LA NLLE-ORLÉANS, CHEZ G. LAVIE, rue St Charles No 21, Entre Canal, et Commune. 28 nov

G. LAVIE,

RUE ST-CHARLES, No. 21,

Entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir un grand assortiment d'articles de toilette et de nouveautés, offrant à des prix qui seront vendus aux prix les plus modérés.

Gants Jouvin en chevreau blanc, paille et couleurs assorties.
Gants Jouvin en castor et de Suède, gants en crêpe,
Cols, cravates et écharpes noires et en couleur,
Foulards, mouchoirs batiste blancs et à vignettes,
Chemises blanches en toile et en coton,
Devants de chemises, faux cols et manchettes,
Chaussettes en soie et en coton, blanches et couleur,
Chaussettes en mérinos et en cachemire,
Gilets et caleçons en flanelle lisse et croisée,
Gilets et caleçons en soie et coton,
Parfumerie fine, brosserie et peignes assortis.
Porte-monnaie et bourses de tous genres, porte-cartes,
Pipes en véritable écume de mer, tuyaux et bouts d'ambre,
Boutons pour paletots, gilets, manchettes et pour devants de chemises,
Jumelles de théâtre et de marine, longues-vues,
Carabines et pistolets Flobert, dits Monte-Christo, capsules.
Cannes et cravaches fins,
Cannes, parapluies en soie et en coton,
Cartes à jouer et jeux divers,
Caves à liqueurs, nécessaires, sacs, cabas, éventails et boîtes de toutes sortes,
Brosses, parfumerie et articles.
Ainsi qu'un magnifique assortiment d'objets de fantaisie et de la dernière nouveauté. 28 nov

MAGASIN DE CORSETS.

Rue de Chartres, No 81,

LÉON PIERRE & Cie,

OFFRENT en vente les articles pour cordonniers, chapeliers et corsetières le plus bon choix et au prix le plus réduit, ainsi qu'un grand assortiment d'articles de Paris en tous genres. 28 nov—1f

CHEMISES françaises.—300 douzaines, à vendre par LEON PIERRE & Co, 28 nov—7 81 rue de Chartres

PERDU.

Dans la journée de dimanche 19 courant, il est parti de chez les soussignés un CHIEN courant, répondant au nom de Brutus, ayant les oreilles et la queue coupées. La personne qui l'a trouvé est priée de le rapporter à l'adresse ci-dessous. Bonne récompense. Une information sur le dit chien seront reçues chez QUEYROUZE & LANGENDORFF, 28 nov 12 & 14 rue St Louis

RACHEL.

Son répertoire classique.

RACINE ET CORNEILLE

chaque ouvrage séparé.

AUSSI

en un volume, édition populaire illustrée

THÉÂTRE MODERNE.

Angelo—Adrienne Lecouvreur—Jeanne D'Arc Marie Stuart—la Czarine—Lady Tartuffe—Horace—le Moineau de Lesbie, &c. &c. &c. &c. Henri Consul—le Gentilhomme pauvre.

Opéra—Opéras Comiques—Drames—Comédies et Vaudevilles nouveaux.

En vente chez VOR HEBERT & co, 28 nov 140 rue de Chartres.

Demande d'une Cuisinière.

UNE domestique blanche ou de couleur, sachant faire la cuisine, trouvera de l'emploi en s'adressant rue de Chartres No 90. 22 nov

A LOUER—Deux belles appartements garnis, rue Royale No 20, au-dessus du magasin, et aussi plusieurs chambres garnies. 22 nov—3m

1856!

ALMANACH—1856, Calculé pour la Louisiane, à vendre en gros et en détail.

ALMANACHS

Comique—Prophétique—de Mathieu Laensberg, de la Mère Gigogne et des Demoiselles, etc. etc.

En vente chez VOR HEBERT & cie, 22 nov 140 rue de Chartres

Vor Hebert & Cie,

140, RUE DE CHARTRES,

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Impressions de voyage de Paris à Sébastopol—Par le Marquis A. Dumas.

Les Ruelles Contemporaines—Par Joseph Méry.

Alphonse Karr—La Main du Diable.

Alex. Dumas fils—La Boîte d'argent,
" Trois hommes forts, &c. &c. &c.

Brochures illustrées—Maistraf.

Les Amants.

Romans de Dumas, d'Eugène Sue, Balzac, Paul Féval, Paul de Kock, &c. 22 nov

Volé.

UN quart de billet, No 17,904, de la loterie de la Havane tirée le 10 du courant. Le public est prévenu de ne pas acheter ni escompter le dit billet, attendu que le paiement en a été arrêté. 22 nov—3

DÉPOT DE DRAP DE BILLARD.

Des premières Fabriques Françaises.

P. LAVERGNE, rue de Chartres, 64, entre Dumaine et Ste Ursule, informe ses amis et le public qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de draps pour billards, queues, d'après un arrangement pris avec les deux fabricants, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours son grand assortiment. 28 nov

Dr L. DUPERRON, dentiste,

Rue Royale, No 98,

Prévient ses clients et le public en général qu'en outre des opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait encore, [illegible] aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients. 22 nov

LE Dr ARDOUX.

C'EST le Dr O. Ardoud, médecin, qui est allé faire un tour en Europe, est de retour à son domicile, comme on a [illegible]

LE Dr T. ARDOUX,

Chirurgien Dentiste.

Rue Royale No 6 rue Bourbon, près la rue du Canal. Ses fonctions [illegible] Il opère sans douleur. Il continue, comme par le passé, à faire les pièces et dentiers. Le public trouvera son cabinet au No 6 rue Bourbon, entre la rue du Canal et la dépôt des chars du Lafayette.
24 nov—1an

FERROU FRÈRES,

247 et 249, rue Royale, entre Bienville et Conti,

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,

Et marchands de comestibles en gros et en détail.

Nègres à vendre.

UN grand choix de Nègres de choix de la Virginie, et du Maryland qui sont arrivés aujourd'hui; il y a parmi eux des domestiques et des nègres de champs. On recevra aussi toujours des nègres de tous âges et de toutes sortes.
WALTER L. CAMPBELL, Encoignure Esplanade et Moreau. 14nov—6m

MAGASIN DE TAPIS,

No 19 rue de Chartres.

LE soussigné reçoit journellement un grand assortiment de tapis, consistant entre autres en Velours, Wilton, Brussels, Tapestry, Tapis de Paris, Ingrain, ainsi qu'un grand choix de carpettes et tapis de foyers, drugget et de Jeu, tapis de table, oil cloths, en toile, couvertures en laine, nattes, tapis de parquets, de différentes largeurs, tapis de billard, etc., dans les dernières appartements, serviettes, &c. &c.
Le tout au plus bas prix du marché.
A. BROUSSEAU & Co, 18 nov 19 rue de Chartres.

EN débarquement du nav. Guttemberg, du Havre, 5 tonneaux fromage de Gruyère.
A vendre par LANATA FRÈRES, 28 nov Rue Jefferson

LOUIS F. MARRET,

Marchand commissionnaire.

Importateur de vins de Bordeaux.

No. 66, Rue Toulouse,

Entre les rues Chartres et Royale,

Est constamment en main les célèbres marques de C. & G. La Mission, Haut Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory.

AVIS.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mercantile de Boston.

Nouvelle-Orléans, 2 novembre, 1855.

LES directeurs de cette Compagnie s'étant décidés à clore les affaires de l'Agence, aucune nouvelle assurance ne pourra être renouvelée.
2 nov—3m [illegible], Agent

Doctor ADOLFO HEIMWEICH, Medico y Cirujano, OFICINA Y RESIDENCIA

Calle Real No 160,

entre las calles de Toulouse y San Pedro.

DOCTEUR ADOLPHE HEIMWEICH, Médecin et chirurgien. Office et résidence.

Rue Royale, No 160,

Entre Toulouse et St-Pierre,

Nouvelle-Orléans. 21 nov—6p

CITY HÔTEL, NLLE-ORLÉANS.

LE soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public en général que cet ancien établissement si favorablement connu, a été complètement réparé, toutes les améliorations suggérées ou exigées y ont été introduites, ainsi que toutes les réparations nécessaires. L'édifice a été peint et les chambres, salles des plus grands meublées à neuf et de la plus grande élégance. En un mot, le propriétaire n'a épargné aucune dépense pour ajouter au confort de ses pensionnaires. L'hôtel sera ouvert le 1er octobre prochain.
11 sept—6m E. D. MOORE, Propriétaire

E. BURAN,

IMPORTATEUR DE PORCELAINES et CRYSTAUX

Encoignure St Pierre et Royale,

Nos. 107 et 109,

A l'honneur d'annoncer au public en général qu'il vient de recevoir, par les derniers arrivages d'Europe, un grand assortiment de Crystaux et Porcelaines qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Lampes modérateurs et autres;
Services complets, unis et décorés;
Dessertes, Pinques, carafes, verres unis et coupés;
Plats, assiettes de tables et verres pour cafés et restaurants;
Un complet assortiment de poêles à fourneaux et de batterie de cuisine;
Huile de Colza, pour lampe modérateur, épurée.
20 oct

Magasin à bon marché de HARBY.

185 RUE DU CAMP. 185

Cols Honiton, jaconas et guipure,
Collerettes valenciennes, fil et guipures,
Cols et manches valenciennes et fil,
Articles en jaconas, mousseline Suisse et guipures,
Blondes à jour, mousselines Suisses et jaconas,
Broderies et entre-deux, riches et du dernier goût,
Mouchoirs soie, pluche, moire antique et velours,
Robes brodées très riches, pour enfants,
Bandeaux de drap,
Manteaux de mérinos,
Manteaux de velours,
Sobrette riches, &c.

Le soussigné annonce respectueusement à sa clientèle et aux dames en général qu'il a maintenant un très grand assortiment de toutes sortes BRODERIES de la dernière mode, qu'il vendra à 25 cents au dessous des prix de n'importe quel magasin de la Nouvelle-Orléans.

On déplore les marchandises au prix de achat.
HORACE HARBY, 19 nov No. 185, rue du Camp.

EN débarquement du navire Orcondates, de Bordeaux:
20 barriques vin premières côtes,
20 do St Emilion supérieur, pour familles,
20 do St-Germain do do
27 caisses sardines de Nantes, 1/2 et 1/4 de boîtes,
4 do cèpes à l'huile et petits pois,
4 do vinaigres assortis de Lyon,
12 do moutarde aromatique,
10 do coulis de tomates,
4 do olives farcies,
400 paniers de 2 pommes d'api, pour anisette,
A vendre par HENRY VALETON, 28 nov 60, rue St-Louis

EN débarquement du navire Orcondates, venant de Bordeaux:
20 quarts pipes eau-de-vie pâle, de la marque St Amand Jouris, à vendre par E. LAMBERT, 28 nov 60, rue des Magasins

VINAIGRE—Reçu par le navire Orcondates, de Bordeaux,
75 barils de vinaigre triple, clarifié,
A vendre par DUNTZE & IKEN, 28 nov encoignure Royale et Conti

VIN du Rhin de choix—Reçu directement de Cologne—5 caisses Johannesberg 1846 (Prince de Metternich),
Assman Johannesberg 1847 do do
do Liebfraumilch,
do Hockheimer,
do Hock mousseux,
A vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti

EN débarquement des navires United States et Guttemberg, arrivés du Havre:
4 caisses absinthe Edouard Pernod,
20 paniers fromages gruyère,
25 caisses fromages de Hollande.
A vendre par J. N. CURIEN, 28 nov 23 rue Toulouse

PAR navire Orcondates, de Bordeaux:
25 caisses abricots à l'eau de vie,
25 do assorties, poires, prunes et abricots,
20 do au jus poires et abricots,
20 do poires;
25 do prunes,
15 do fruits au jus assortis,
5 do fraises au jus,
6 do 24 1/2 bouteilles fruits au jus assortis,
25 barriques vin rouge St Julien,
A vendre par J. N. CURIEN, 28 nov 23 rue Toulouse

ATTENDU incessamment par le F. W. Bruce, du Havre et l'Agamemnon de Marseille:
15 caisses vermouth La. Noilly fils & co.
6 do cassis La. Noilly fils & co,
6 do ratafia de Cassis,
6 do vin de Banjolois,
1 bouteille curé,
100 caisses absinthe Edouard Pernod,
15 do kirsch do do,
15 do absinthe Yerais & Lecomier,
15 do kirsch do do,
2 tonneaux fromage gruyère,
5 caisses saucissons de Lyon.
A vendre par J. N. CURIEN, 28 nov 23 rue Toulouse

A VENDRE en débarquement du navire Minnesota, de Bordeaux:
25 barils absinthe, marque André & Ce,
50 barriques vin petit Médoc, vieux,
50 caisses de 12 bouteilles, vin rouge,
200 do de 12 do vin rouge vieux Médoc,
200 do de 24 1/2 vin rouge,
200 do de 24 1/2 vin blanc,
100 do de 12 do supérieur,
100 do de 24 1/2 do de blanc,
LANATA FRÈRES, rue Jefferson

A VENDRE en débarquement du navire Orcondates, de Bordeaux:
Plusieurs caisses à l'eau de vie, 1re qualité, marque Mayo. LANATA FRÈRES, 28 nov rue Jefferson

EN débarquement du navire Orcondates, de Bordeaux—15 quarts eau de vie Bunker Hill
A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 28nov 17 et 19, rue St-Louis

SARDINES à l'huile—400 1/2 et 1/4 boîtes sardines de Nantes, La Rochelle, en débarquement du navire Minnesota, de Bordeaux.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & co, 28nov 17 et 19, rue St Louis

VIN ROUGE—15 barriques vin rouge pr familles.
20 caisses vin rouge Château Lahenche.
25 do do Château Pontet Canet.
En débarquement du navire Minnesota, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & co. 28 nov 17 et 19, rue St Louis

EN débarquement du navire United States du Havre—3 tonneaux fromage de Gruyère nouveau, 20 caisses fromage de Hollande
A vendre par HENRY VALETON, 28nov 60, St-Louis

A VENDRE par les soussignés, pour le marché espagnol, et en drawback:
Quincaille, par caisse de six douzaines,
Revolvers,
Fusils à baïonnette,
Papier Serette,
Champagne en bouteille et demi bouteille.
RICHARD ALDIGE & Co, 8 nov 35, Chartres, au premier.

A VENDRE à livrer par brick Tommasino, de Malaga,
300 jarres huile d'Espagne.
LANATA FRÈRES, 28 nov rue Jefferson

CAFÉ Java, Rio et Bahia—300 sacs à vendre par JOS. H MARKS & Co, 28 nov 76 et 78, rue des Magasins

POMMES DE TERRE — 750 sacs Mechanicks, de Louisville, en débarquement du bateau à vapeur Magnolia.
Pommes de terre—400 sacs Mechanicks, de Louisville, en débarquement du Fanny Bullitt.
Oignons—350 barils oignons de Boston, paiera argentés, en débarquement du navire Julia Howard.
Fèves—300 sacs fèves nouvelles, blanches, en magasin.
Pêches sèches pelées—Un sac, pour familles.
Pommes sèches—100 barils pommes nouvelles, en magasin.
Pêches sèches—100 barils pêches nouvelles, en magasin.
Pois à dames—50 sacs, en magasin.
Pommes vertes—50 barils, en état d'être expédiés.
Pommes de terre—600 sacs pommes de terre de Galena, en magasin.
Pommes de terre—300 sacs pommes de terre de Galena, Mechanicks, en magasin.
Pommes de terre—150 barils pommes de terre blanches de Baltimore, en magasin.
Oignons—600 sacs oignons rouges de St-Louis, en magasin.
A vendre par DONNELLY, BRENNA & co, 28 nov 69, rue des Magasins

DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti, reçoivent en débarquement par le navire Bremen:
100 caisses de vin rouge;
20 tonneaux fromage vieux;
20 barils de porter en demi bouteilles;
10 caisses haricots verts,
do petits pois
do do do Français
do do do
do do do
do choux fleurs.
25 caisses de légumes;
10 caisses saumon à la gelée;
10 do anguilles de;
10 do de framboises,
do jus de framboises. 28 nov

LIQUEURS extra—Reçu par le navire Bremen, de Bordeaux:
25 caisses de curaçao blanc et rouge, Wynand & Fockink;
10 do eau de vie de Dantzig véritable;
10 do liqueur de cerises de Copenhague;
10 do do d'Athènes;
10 do Kümmel, à vendre par DUNTZE & IKEN, 28 nov encoignure Royale et Conti

FROMAGE de Gruyère nouveau—Reçu par le navire Johannisberg, du Havre:
15 tonneaux fromage de Gruyère frais;
10 douzaines fromage de Neufchâtel, à vendre par DUNTZE & IKEN, 28 nov encoignure Royale et Conti

COGNAC—15 demi pipes W. S. Flank, des années 18[illegible]
[illegible] quarts de pipes do
11 demi do Bastous, des années 18[illegible]
16 quarts do do
8 demi do Vve Jlltz, do
7 quarts do do do
14 demi do do
17 quarts do do
12 huitièmes do
10 demi do J. Augustin Léon, do
6 quarts do do do
15 demi do James Mortin, do
15 quarts do do
10 huitièmes do do
8 demi do Gibert,
7 quarts do do
12 huitièmes do do
En douane et à vendre par E. CAMINAC & Co, 28 nov 34 Vieille Levée

J. CASSIDY,

Aux Tailleurs, rue St-Charles, 69,

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir du Havre un assortiment de draps et de toile très fine, à la dernière mode, ainsi que:
Velours couleur pour gilets,
Drap couleur et gilets de do,
Drap de couleur voir; casimir couleur pour pantalons;
Drap en couleur de toutes nuances pour redingote;
Satins noir et couleur pour surtouts et paletots;
Casimir noir façonné, pour pantalons.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1855.

CONFORMÉMENT à l'article 4 de la Charte de cette compagnie, avis est par le présent donné que l'élection de trente-trois directeurs pour l'année, à partir du premier lundi de décembre, aura lieu au bureau de la Compagnie, No 32, rue du Canal, LUNDI, 3 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. H F JANVIER, 16 nov—d 1 jus 3 déc Secrétaire

EN débarquement du navire Minnesota, venant de Bordeaux
60 barriques vin rouge château Donneau,
20 do do St Julien,
20 do do St Estèphe,
20 barils vin blanc Céron,
100 caisses vin blanc Haut Sauterne,
5 do vin rouge St Julien, à vendre par
23 nov—6 C CAVAROC & Co, 144, rue Royale

EN débarquement du navire Orcondates, venant de Bordeaux
10 quarts eau de-vie 4ème pr Boyer, Rochelle,
10 huitièmes do do do do
5 quarts cognac, Otard père et fils, 4ème pr 1846,
5 do do do 1ère 1830,
10 huitièmes do do do do
5 quarts do Adolle Pout, 4ème pr 1846,
5 do do do 1ère do
10 huitièmes do do do do
A vendre par C CAVAROC & Co, 24 nov 144, rue Royale

EN débarquement du navire Guttemberg, venant du Havre—6 futailles absynthe André & Co, à vendre par C CAVAROC & Co, 24 nov—3 144, rue Royale

PANIERS de provision—900 jeux en débarquement du navire Hansel, venant de Brême, à vendre par H. M. BARLOW & co, 24 nov—6 No 18, rue du Canal

EAU DE VIE—12 quarts pipes eau de vie de Cognac, de la marque Samuel Richard, en débarquement du navire Minnesota, venant de Bordeaux, à vendre par PREAL & COUTURIE, 26 nov 31 et 33, rue Gravier

BISCUITS—50 barils beurre Goshen, en débarquement et à vendre par E J HART & Co, 28 nov 77 et 79, rue Tchoupitoulas

SAUCE DE VIN américaine—75 octaves, imitation de Bayonne, preuve, 20 quarts imitation Seignette de preuve, à vendre par B TURPIN, 28 nov 47 rue des Magasins

VIEUX whiskey Monongahela—70 barils très supérieur, en magasin et à vendre par B TURPIN, 28 nov 47 rue des Magasins

VINS de Porto et Sherry—75 futailles vin de Sherry, plusieurs marques, 35 do Porto do
A vendre par B TURPIN, 28nov 47 rue des Magasins

SARDINES et Homards—75 caisses sardines à l'huile, 1/4 et 1/2 de Nantes et de la Rochelle. 100 caisses homards, 2 douzaines de boîtes chaque caisse, à vendre par B TURPIN, 24 nov 47 rue des Magasins

MARCHANDISES à l'entrepôt pour le marché du Mexique—40 balles platilles 35 yardes; 30 balles imprimées 25 pouces, 30 caisses papier à lettre et Bordes, 90 sacs cacao Guayaquil, 20 balles cannelle de Ceylan, 10 caisses aurores, 300 paniers vin de champagne grandes et demi bouteilles, 25 sacs poivre, 5 balles clous de girofle, 20 futailles eau de vie française, à vendre par B TURPIN, 24 nov—6f 47 rue des Magasins

EN débarquement des navires Minnesota, et Orcondates, de Bordeaux—
40 barriques vin rouge Côte de Floirac,
250 caisses do Haut Brion demi bouteilles,
20 quarts cognac vieux E. Grasty,
10 quarts do do Central Vineyard propriétors,
40 barils vinaigre de vin blanc,
2 boucauts bouchons superfins en sacs de 500, pour bouteille et demi bouteille
A vendre par NUMA LACOSTE & co, 24 nov 147, rue Royale

SAUCISSONS de Lyon—5 barils de saucissons de Lyon, véritables, 500 dames-jeannes de 5 gallons. En débarquement du navire United States, du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE & co, 28nov 147, rue Royale

HUILE d'olives—300 paniers huile véritable J. Plagniol, 100 do do do demi bouteilles, A vendre par NUMA LACOSTE & co, 26 nov 147, rue Royale

SARDINES à l'huile—50 caisses sardines grandes boîtes de Colin & Delille, Nantes.
150 do do demi do do
150 do do quarts do do
A vendre par NUMA LACOSTE & co, 24nov 147 rue Royale

A VENDRE—500 sacs en pâte de seconde main à vendre par MORENO FRERES, 28 nov—6 34, Vieille Levée

Manufacture de balles, et chaux de coquille tamisée pour la fabrication du sucre et les constructions.

B. ANTOGNINI, fabricant de billards et entrepreneur, moulin de l'Aigle 12 et 14 rue Conti, près la Levée.

Balles d'emballage de toute dimension faites sur ordre, chaux toujours fraîche en bons barils supérieure pour blanchissage, fabrication du sucre et pour la construction, tout ce qui concerne les fourneaux, et à des prix bien modérés.

Magasins, maisons, etc. balustre plans et spéciaux pour réparation de toutes sortes faites dans le plus court délai par le moyen des machines.

Le public est invité à venir examiner par lui-même. 19 nov

AVIS.

M. J. B. DELAUME est, à partir du 1er courant, associé à mes affaires, qui seront conduites dorénavant sous la raison EDOUARD DUPAISSEUR & Co.
Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1855.
20 nov—3m EDOUARD DUPAISSEUR.

EN débarquement du navire United States du Havre—30 caisses fromages très de Maure, à vendre par LANATA FRÈRES, rue Jefferson 19 nov

LEGAY & LECANU,

38, rue de Chartres,

Importateurs-marchands en gros et détail de nouveautés et d'articles pour hommes.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships Black Warrior et Cahawba, de New York, un très grand assortiment de confections d'hommes, comprenant tout les articles de goût, que nous vendrons à des très bas prix.
11 oct LEGAY & LECANU, 38, rue de Chartres.

AUX TEINTURIERS.

REÇU par le dernier arrivage du Nord
Bois de Campêche coupé, en barils,
Extrait de Campêche en petites boîtes,
Bois de Nicaragua coupé, en barils,
Bois du Brésil coupé, en do,
Do en cotta, en sacs,
Bois Fustet d'Italie, en sacs,
Epine vinette coupée, en sacs,
Bois jaune coupé, en barils,
Plusieurs litres Carmin de Safran en bouteilles,
Brosse en quantité, flacons assortis,
Muriate d'étain, en jarres assorties,
Sel d'étain, do do,
Acide sulphurique fumant, en flacons.
A vendre par P CURACHE, FRÈRE & Co, 28 nov—5f encoignure Royale et St Philippe.

EN magasin et à vendre:
25 barils alun en pierre,
20 do de couperose,
12 do couperose verte et sèche,
15 do carbonate, 10 do sel d'Epsom,
20 dames-jeannes ammoniaque liquide,
5 do éther,
25 kegs [illegible] 10 do minium,
10 do blanc de céruse en poudre,
10 do d'orge.
A vendre par P CURACHE, FRÈRE & Co, 28 nov—6 Encoignure Royale et St-Philippe.

500 Jarres huile d'olive,
200 balles ligne,
150 caisses amandes,
100 do citrons,
100 do oranges,
100 barils vin de Malaga sec,
25 do do do doux.
A vendre par J & J TARDOS, 28 nov 31 Vieille Levée.

APPRENEZ L'ANGLAIS!!!

CEUX qui désirent acquérir infailliblement une connaissance correcte et pratique de cette langue en peu de temps, presque pour rien, sans dégoût ni travail, par une pratique aisée et attrayante, sont invités à s'inscrire chez le professeur NELSON, No. 8, rue St Charles. Tous les LUNDIS il se formera des classes de 3 à 6 personnes, pour les Dames et messieurs respectivement. Un paie $10 pour 24 leçons. Le plus parfait succès est garanti.
14 mai—6f

Aux amateurs de chasse.

REÇU directement des manufactures anglaises, et à vendre à bon marché:
24 fusils à deux coups, à $12 à $15;
24 do do do à 15 à 25;
24 do do do à 20 à 30;
24 do do do à 20 à 45.
Ces fusils sont très légers et vendus garantis par U A POLLARD & Co, 8 nov 76, rue du Canal, près Chartres.

EN magasin—500 caisses St-Julien,
100 caisses Léoville,
100 caisses Haut Brion,
100 do sardines, 1/2 et 1/4 boîtes,
100 do vermouth; 30 do Bourgogne,
50 do cerises à l'eau de vie,
10 do champagne, 1/2 et 1/4 boîtes,
100 paniers Cordon Vert, bouteilles et 1/2 bout.
50 do Cordon Bleu, do do
50 do Amore, do do
A vendre par SOSTHENE THOMAS, 8 nov 9, rue Gravier

EN douane—20 1/4 et 20 1/8 cognac T. Hennessy.
20 1/4 et 20 1/8 cognac Champagne,
15 1/4 et 6 1/4 cognac Pinaud & Co,
20 paniers kirsch Y et L.
A vendre par SOSTHENE THOMAS, 8 nov 9, rue Gravier

Aux marchands.

H. CLOSTERMANN & Co.

44, rue de Chartres,

ONT reçu par le steamer Crescent City, de New York, un assortiment très varié
Toilerie de coton pour hommes et enfants,
Mouchoirs blancs, fil, diverses grandeurs,
do bordure fantaisie.
Broderies assorties:
Cols, manchettes, chemisettes, mouchoirs, bandes;
Dentelles torchon fil et imitation valenciennes;
Services de table;
Soie noire et couleurs assorties.
Bonneterie:
Chemises coton tricotées et en mérinos;
Bas pour femmes et enfants, de toutes sortes;
Chaussettes pour hommes et enfants; ainsi qu'une infinité de petits articles.
Ils ont en magasin une grande variété d'articles de Paris, qu'ils vendront à des conditions avantageuses. H. CLOSTERMANN & Co., 8nov 44, rue de Chartres.

Importations directes de Paris.

PICARD,

RUE ST-CHARLES, No. 22,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre, son assortiment de marchandises d'hiver, consistant en:
Chemises toile, coton devants toile et coton, des modèles les plus nouveaux et à tous les prix,
Cravates, cols cravates et cols, mouchoirs.
Gants de Jouvin,
Gilets de dessous, flanelle et coton,
Caleçons toile, flanelle, coton et flanelle de coton,
Chaussettes soie, fil d'Ecosse, coton, merinos, blanches et fantaisie,
Parapluies soie,
Cannes armées et non armées,
Quelques paletots, vestons d'enfants.
Une grande quantité d'articles de fantaisie, tel que Porte-Monnaie, Boutons, Bracelets, Eventails,
Nouveaux genres, dames et messieurs, Peignes, épille et brosse,
Brosse en tout genre,
Grand assortiment de parfumerie des meilleures maisons de Paris.
Toujours en magasin, un assortiment de fournitures pour coiffeurs.
Son Saloon de Coiffure est desservi par des ouvriers qui se distinguent par leur habileté et leur complaisance aux personnes qui voudront les honorer de leur confiance. 30 déc

GODCHAUX FRÈRES,

107 et 108, rue Vieille Levée,

VIENNENT de recevoir par les steamers Crescent City, Cahawba et Granada, par les navires Hamburg, Indianola, Manchester, Winchester, Ben West et Pyramid, venant de New York:
Satinet noir,
do bleu,
do fantaisie,
Casimir fantaisie, tous prix,
do nouveaux dessins,
Kerseys Devonshire,
Doeskins noirs, différents prix,
Crape do do do,
Drap pilote, bleu et noir,
Articles de tailleurs.
HABILLEMENT
Chemises de pure coton, laine, unis et croisés,
Caleçons,
Un grand assortiment de cols noirs et à la mode,
Chapeaux castor, nouveau genre,
A vendre au plus bas prix par GODCHAUX FRÈRES, 107 et 108, rue Vieille Levée, En face le marché aux légumes.

OLIVES d'Espagne—100 barils, à vendre par E J HART & Co, 8nov 77 & 79, rue Tchoupitoulas

MAGASINS DE MODES,

No 80 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

Ouverture de modes et de marchandises de HAUTE NOUVEAUTÉ.

SOPHIE, successeur de A. MANSUY.

Mlle Sophie, de retour de France a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne, qu'elle a acheté à Paris et qu'elle a reçu tout récemment un magnifique assortiment de modes de haute nouveauté, consistant principalement en chapeaux et capotes de goût le plus exquis, coiffures dernière mode, dames, moire antique, satin, velours, soie, et taffetas de la coupe la plus élégante, châles et mantelets, dentelle noire et blanche, blonde noire et blanche, dentelles et entre-deux, valenciennes, point et broderies, robes et collerettes, lingeries, point de Venise, point d'Alençon, point d'Angleterre, mouchoirs brodés, rubans, corsets, broderie, lingerie, gants, etc., et qu'elle en fera l'ouverture incessamment.

Mlle Sophie appelle surtout l'attention des dames sur son assortiment de dentelles les plus riches qui aient jamais été importées. 16 nov—1m

MAGASIN A BON MARCHÉ.

Modes et articles de fantaisie

E coignure Hôpital et Chartres (Condé).

Madame FABIO

Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu, par les navires Globe et Nuremberg venant de France, un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant:

Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, coiffures d'enfants.
Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal,
Manteaux de velours, garnitures de fantaisie.
Manteaux de drap, broderies.
Mantelets de velours, voiles de dentelle françaises,
Mantelets de soie, voiles de mariée.

Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son bon choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues, l'engageront pour continuer d'honorer de leur patronage la bienveillance du public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 15n—3m

A bon marché.

VOILES noirs en vrai dentelle française, de $4 à $10.
Gants Jouvin et gants soie satin, de 50 à 65 cts,
Cols guipure et crêpes riches, de $1 à $1 75
Bandes jaconas brodées, riches, de $1 à $1 50
Assortiment de franges, soie noire et couleur, dernière mode, à vendre au plus bas prix, chez Mme FABIO
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé)

Madame POYARD,

Arrivant de Paris,

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir un riche et bel assortiment de haute nouveauté consistant en chapeaux, capotes, coiffures pour dames et enfants, manteaux pour robes, taffetas à volants moire antique, satin quadrillé et à pompe, plusieurs articles de l'exposition, belles lingeries, dentelles de toutes espèces et à dessins les plus nouveaux, fleurs, plumes, parures, robes de bal, layettes d'enfant, bijouterie et articles de fantaisie. Elle joindra à son magasin une première couturière française pour les robes, manteaux et confections. Mme Poyard ayant mis tous ses soins au choix de ces différents articles, elle espère que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.

157 rue de Chartres, encoignure Toulouse.

Ouverture de ses marchandises mercredi 28 courant. 26 nov

Grande réduction de prix.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

Rue Condé, No. 18, maison Pontalba, entre Ste-Anne et Madison.

MADAME HALWEDE a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de Modes et Nouveautés. Mme Halwede espère que les dames voudront bien, comme par le passé, continuer pour elle leur bienveillant patronage.

Nouvelle-Orléans, le 20 novembre 1855.
21 nov—3m

Ouverture de marchandises de haute nouveauté.

Mme E. FOURNIER,

encoignure Canal et Baronne, (sous le Fanfan Club) a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France,

Un joli choix de marchandises de haute nouveauté en robes, soieries, barèges, tissus, confections de soie, velours et drap. Lingeries, dentelles, velours. Articles pour enfants, garnitures, rubans, fourrures, &c. &c. et qu'elle en fera l'ouverture le samedi 10 novembre.

Mme FOURNIER annonce en outre à sa nombreuse clientèle qu'elle vient de joindre un atelier de couture à son établissement, et sollicite de nouveau la bienveillance de toutes les dames. 2 nov

Mlle SOPHIE,

Successeur de A. MANSUY.

No 80 rue Chartres.

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises SAMEDI, 24 courant. 23 nov—5

Magasins de haute nouveauté.

Ouverture samedi 24 novembre.

Madame ALBERT,

A l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle a joint à ses salons de l'encoignure Royale et Bienville le magasin du rez-de-chaussée ou l'on trouvera un grand choix d'articles modes et nouveautés.

Arrivant de Paris, ayant mis tous ses soins dans les achats qu'elle vient de faire, elle espère que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage.

Mme ALBERT annonce en outre qu'elle vient de joindre à son atelier de modes un atelier de couture et de confection.

Ayant amené une des premières couturières de Paris, portant de la Maison CAMILLE, fournisseur de l'impératrice et de la reine d'Angleterre, autorise les dames de vouloir bien l'honorer de leur confiance et espère que son bon goût, joint à son talent, sera apprécié par la haute fashion de la Nouvelle-Orléans. 22nov

No. 34, rue de Chartres, encoignure Douane.

Ouverture de Modes et Nouveautés.

OLYMPE & Co.

ONT l'honneur de prévenir les Dames qu'ils viennent de recevoir de Paris un bel et riche assortiment de modes et nouveautés, consistant principalement en chapeaux et capotes, robes taffetas à volants, velours et peluche, soieries à volants, robes et jupons, taffetas rayés et quadrillés, velours, peluche, manteaux et mantelets de velours, drap, soie et peluche, châles cachemire de l'Inde, châles peluche et grenadine, broderies, lingeries, dentelles, valenciennes, guipure, point d'Angleterre, mouchoirs brodés, rubans, plumes, fleurs artificielles, franges, gants Jouvin, fine bijouterie, ombrelles, &c. &c. et qu'ils en feront l'ouverture mercredi prochain, 7 novembre.

Toute la marchandise ayant été achetée par Mme Olympe elle-même, avec le plus grand soin, dans les meilleures maisons de Paris, nous osons espérer que les Dames voudront bien nous continuer leur bienveillant patronage.
OLYMPE & Co, 5 nov— 34, rue de Chartres

GRANDES RÉDUCTIONS DE PRIX.

LA maison BECHET, FRYER & Co, offre (pour cause de liquidation) un joli choix de soieries, lingeries, confections pour dames et enfants, articles de bal, fleurs et fournitures de modes.

Toutes les ventes sont au comptant. 31 oct

MODES! MODES!

à l'Instar de Paris.

Madame DURAND,

Rue Royale 157, entre Toulouse et St-Pierre.

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne, qu'à son retour d'Europe, elle a fait une vente publique de toutes ses anciennes marchandises en magasin.

Elle offre un nouveau choix de modes et de nouveautés, achetés par elle-même avec le plus grand soin, dans les maisons les plus renommées de Paris. Beaucoup de ses articles de goût ont figuré à l'Exposition Universelle.

Un grand assortiment de chapeaux de tout genre pour dames et pour enfants.

Manteaux, pelisses, et mantelets en soie et en velours.

Lingerie unie et broderie grande nouveauté, fleurs artificielles, coiffures pour parures pour bal, dentelles, valenciennes, parures complètes pour mariées, rubans, en soie, en velours et en peluche, ombrelles, gants et mitaines, palissades, jupons, et en général tout ce qui concerne la haute nouveauté.

Les prix sont modérés. 22 oct

No 17 rue de Chartres.

MODES ET NOUVEAUTÉS.

Mme ROBERT

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle a reçu un assortiment de modes à haut nouveauté, consistant principalement en chapeaux de dernier genre, provenant des meilleures maisons de Paris. Mantilles, mantelets, lingeries, coiffures, dentelles, fleurs broderies, robes en jaconas brodées, plumes, velours, valenciennes, corsets, &c. &c. 23nov—1m

Changement de domicile.

MADAME ROBERT,

A l'honneur de faire savoir aux dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a transporté son magasin de MODES et Nouveautés au No. 17, rue de Chartres, entre Douane et Canal.

SOIERIES, BRODERIES.

MLLE C. GUÉRIN, de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames qu'elle a un assortiment complètement renouvelé de DENTELLES, MODES, LINGERIE pour dames et enfants, et qu'elle en fera l'ouverture le 12 courant, 114, rue Royale. 8 nov—1m

MAGASIN DE DENTELLES.

Mme P. LAFARGUE,

Rue Bourbon,

123 123

A L'HONNEUR d'informer sa clientèle qu'elle continue comme par le passé son commerce de dentelles. 31oct—[illegible]

Chandelières anglaises à succès.

REÇU tout récemment de Liverpool, par le navire Great Duke, un assortiment de chaudières à sucre des dimensions suivantes:

CHAUDIÈRES DE FER BATTU.
44 x 30 pouces 72 x 36 pouces
36 x 14 66 x 20
60 x 23 78 x 28
84 x 30.
CHAUDIÈRES DE FER FONDU.
48 x 14 pouces 44 x 20 pouces
54 x 18 54 x 23
72 x 28 72 x 28

Les ordres seront exécutés avec promptitude par JUAN Y DE BIANA, 47, rue Bienville

SANGSUES.............SANGSUES.

L. PEGRON,

SUCCESSEUR DE M. MENOU,

Rue Bourbon 171, entre Toulouse et St-Pierre.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre.

L. PERROT & Co.

Rue Magazine, No. 360, enc. Ste-Anne.

ONT l'honneur d'informer les acheteurs qu'ils ont un bien bel assortiment de marchandises de saison d'hiver, consistant en indiennes françaises et américaines, mousselines laine, soie robes, cachemires, calicots, nansouks, cotonnades, drap de dames, doublures, cretonnes, flanelles, draps de dames, tartans, lingeries, mousselines, chaussettes, bretelles, foulards, mouchoirs, crêpes, broderies, dentelles, parapluies, et pour enfants, rubans, gants, mercerie, parfumerie, peignes et brosses, quincaillerie, véritables gants Jouvin, &c. &c.

REÇU par le Granada: 25 caisses manteaux, talmas, manteaux, pèlerines et bonnets pour enfants.
[illegible]
A vendre par LEGAY & LECANU, 38, rue de Chartres

Changement de domicile.

LE Dr D. Massé a transféré son domicile rue Bourbon No 107, entre Toulouse et St-Pierre, en face du même établissement M. le Dr de Valmont.

Bon de médecine encore pour cause de santé. M. le Dr Massé reste seul chargé de la clientèle du docteur.

C. DE VALETTE. D M. P

EAU DE VIE [illegible]—400 caisses en magasin et à vendre par [illegible] CASTILLO & co,